

# ychoux

#03

Bulletin Municipal

Vie Communale & Associative

2022



### Vie communale

#### RÉTROSPECTIVE 2022

- P4-5** ♦ **Situation financière**  
Budget 2022
- P6-9** ♦ **Cadre de vie**  
La commune d'Ychoux / Réfection du tapis d'enrobé de la chaussée / Alerte arrosage ! / Embellir notre cadre de vie / Se déplacer / Restaurer notre patrimoine / Aménager notre village / Activité économique / Transition énergétique / Le numérique à l'école.
- P17-19** ♦ **Pôle Enfance**
- P20-22** ♦ **Pôle Jeunesse**
- P22-23** ♦ **Écoles**
- P24-25** ♦ **Médiathèque**
- P26** ♦ **Pôle Culturel**

#### PROJETS 2023

- P10-11** ♦ **Environnement / Aménagement**
- P12** ♦ **Urbanisme / Civisme**
- P13** ♦ **Sécurité routière**
- P14** ♦ **Divers**
- P15** ♦ **SIVOM**
- P16** ♦ **Action sociale**
- P26** ♦ **Fête de la Musique**
- P27** ♦ **Renseignements administratifs**

### Vie associative

- P28** ♦ **Forum des Associations**  
**Comité des Fêtes**
- P29** ♦ **Amicale des Retraités**  
**Les Loustics**
- P30** ♦ **Le Cercle du Yoga / Ychoux Expression Corporelle**  
**Dao Ying Long**
- P31** ♦ **Aïkido / Tennis Club Ychoux**
- P32** ♦ **Ychoux Handball Club**  
**Ychoux Badminton Loisirs**
- P33** ♦ **Ychoux Olympique Rugby**  
**Ychoux Football Club**
- P34** ♦ **Cyclo Club Ychousois**  
**Les As d'Ychoux**
- P35** ♦ **La Boule des Pins / Sports Canins des Grands Lacs**  
**Association Communale de Chasse Agréée**
- P36** ♦ **ACPPY (Association Communale de Pêche)**  
**Amicale des Sapeurs Pompiers / A.D.D.A.H 40**
- P37** ♦ **AFSEP / Union Nationale des Combattants**  
**Don de sang / FNACA**
- P38** ♦ **Coordonnées des associations**
- P39** ♦ **Numéros Utiles**



Vous pouvez retrouver toutes ces informations actualisées sur le site de la commune :

**[www.mairie-ychoux.com](http://www.mairie-ychoux.com)**



Chères Ychoussaises, chers Ychoussais,

Cette année 2022, nous a permis de reprendre une vie sociale plus agréable.

Certes, le contexte général ne nous invite pas à un enthousiasme débordant du fait d'une situation internationale engendrant une inflation ne cessant d'augmenter due notamment à l'accélération des prix de l'énergie, des matières premières et de l'alimentation.

Malgré ces conditions, l'équipe municipale a rassemblé toute son énergie et a œuvré de concert avec les services municipaux pour donner du sens au « vivre ensemble » qui lui tient à cœur en maintenant le programme d'investissement des travaux et en se mobilisant pour qu'Ychoux reste agréable et dynamique.

Le budget 2023 s'annonce fastidieux à élaborer, il nous faudra trouver des solutions pour que la « sobriété » ne soit pas un vain mot mais réellement appliquée à tous les niveaux de la gestion communale.

Restons optimistes pour cette nouvelle année et tous ensemble abordons 2023 avec sérénité et détermination.

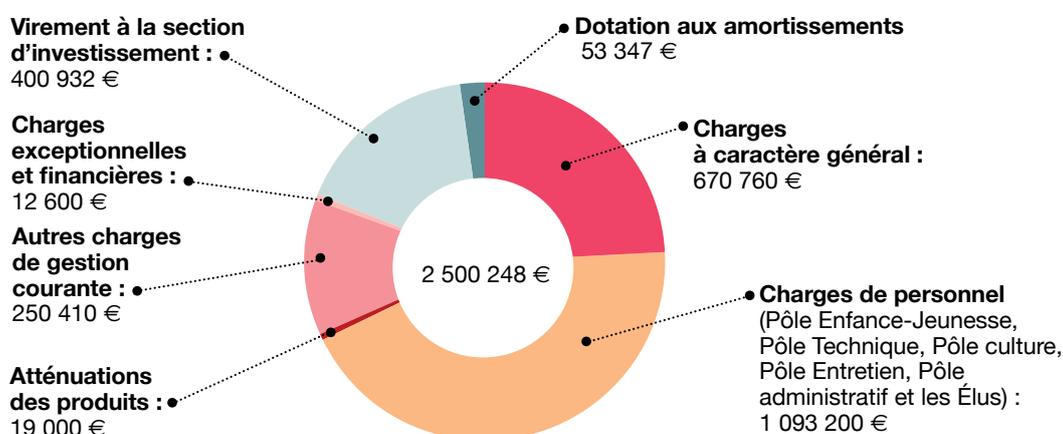
En mon nom et au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite à vous et vos proches une très belle année 2023.

Bien à vous.

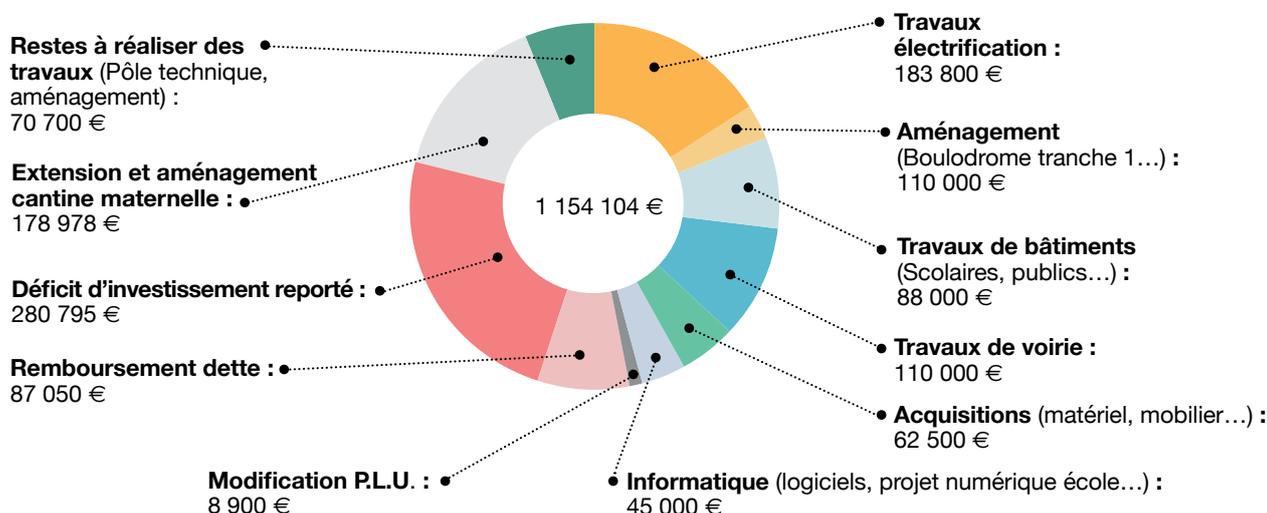
**Vincent Castagnède**  
Maire d'Ychoux

# Budget 2022

## Répartition des dépenses de fonctionnement

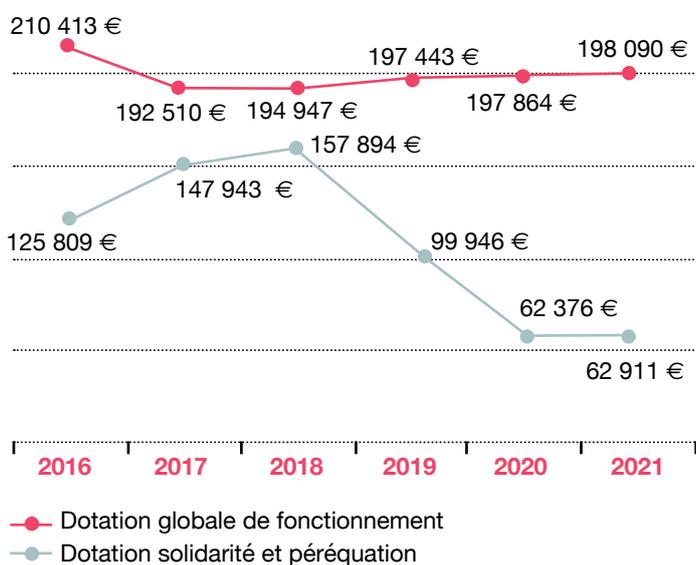


## Répartition des dépenses d'investissement





## Évolution des dotations



### EXPLICATIONS

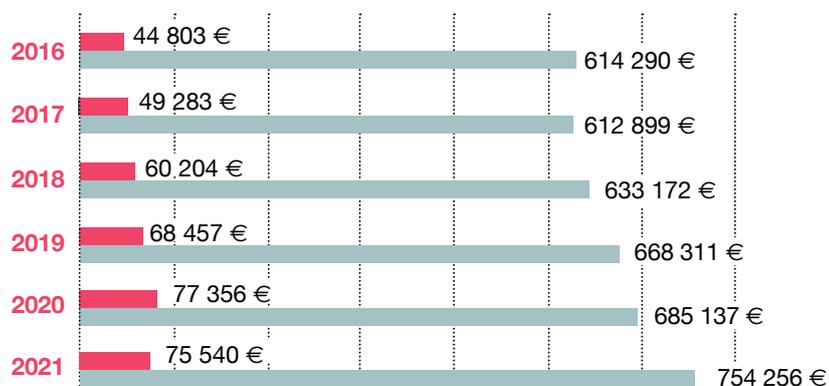
#### LA COMMUNE D'YCHOUX N'A PAS AUGMENTÉ SES TAUX D'IMPOSITION DEPUIS 12 ANS.

Or, vous avez peut-être remarqué une hausse de la taxe foncière due à l'augmentation de la base de calcul qui a subi une hausse de 3,4%.

Par ailleurs, la conjoncture politico-économique tendue au niveau national, suite à la pandémie Covid-19 et les conséquences du conflit qui oppose la Russie à l'Ukraine, a pour résultat une forte inflation sur nos charges, notamment la hausse des matières premières, de l'énergie, du carburant, des entreprises intervenant pour le compte de la commune, etc.

Afin de faire perdurer la qualité du service rendu, la municipalité votera l'augmentation des taux d'imposition 2023 lors du vote du budget prévisionnel prochain.

## Recettes fiscales



#### Rappel du maintien des taux d'imposition communaux depuis 2015

- Taxes
- Fiscalité



## La commune d'Ychoux axée sur la sécurité !

Afin d'œuvrer en toute sécurité lors de l'entretien des voies, la Municipalité a décidé d'investir pour un budget d'environ 24 000 € dans une balayeuse.

Utile au balayage des gravillons en fin d'hiver, des feuilles



mortes à l'automne, elle permettra aussi, tout au long de l'année, d'effectuer des opérations régulières de nettoyage, qui éviteront l'accumulation des déchets dans nos espaces publics.

## Réfection du tapis d'enrobé de la chaussée

### Rue Félix Arnaudin !

Pendant une période d'une dizaine de jours, et exclusivement de nuit, des travaux de réfection du tapis d'enrobé sur la rue Félix Arnaudin (RD43) ont été engagés par le Département des Landes et réalisés par Lafitte TP.

Vu les nuisances sonores et les contraintes de circulation engendrées par ce chantier, la Municipalité tient à remercier les riverains ychousois pour leur bonne compréhension.



## Embellir notre cadre de vie

### Fleurir et entretenir

#### Le fleurissement de la commune : phase 2 !

Des bulbes de tulipes et narcisses à dominante jaune, rouge-orangée, enfouis dans le sol hivernal de la commune, ont fleuri au printemps sur la bande enherbée du parking du stade ainsi que sur l'aerial du début de la Route des Grands Champs.



## Alerte arrosage !

### Rue Félix Arnaudin !

La pompe du forage des stades en fin de vie et inefficace a été remplacée par un nouvel équipement à puissance équivalente.

Ce système d'arrosage comprend 11 circuits indépendants (4 pour le terrain de rugby et 7 pour celui du foot) qui, grâce à un programmeur fonctionne exclusivement de nuit.

Cet investissement d'environ 6000 € devrait garantir des pelouses verdoyantes à l'année.

### Arborer

#### Abattage de chênes et reboisement

Un état des lieux réalisé par un expert de l'Office National des Forêts a mis en évidence la mauvaise santé de 8 arbres sur la commune d'Ychoux.

Par soucis de sécurité des biens et des personnes, ces arbres ont été abattus en Mars 2022. Pour certains d'entre eux habités par le Grand Capricorne qui est une espèce protégée, des chandelles ont été laissées, afin de permettre à cet insecte de terminer son cycle de vie. Au printemps 2022, 29 arbres ont été plantés sur la commune avec la création d'un verger sur l'aerial sis côté Est du tunnel.



**Le record du ramassage a été battu : + de 10 tonnes !! Est-ce normal ?**



### Nettoyer notre village

C'est en famille, entre amis ou parfois seuls qu'une quarantaine d'ychoussois n'a pas hésité à retrousser ses manches et à arpenter les rues de notre village en mai dernier pour soutenir notre action annuelle « Nettoyons notre village ».

Pour qu'un maximum de lieux stratégiques soient nettoyés, les membres de la commission Cadre de vie avaient soigneusement préparé des plans avec différents trajets, remis gilets, sacs, gants et bouteilles pour ramasser les mégots.

C'est dans les quartiers et en forêt, qu'une équipe « d'habités » a récupéré de gros volumes : gravats, vieille caravane abandonnée, sacs plastiques remplis de végétaux.

Un grand merci aux participants, aux enfants, aux familles, et aux associations communales comme la chasse, la pêche et le cyclo-choureur.

Félicitons-nous de la présence de l'entreprise Perrou et Fils qui a mis à disposition du matériel de lavage, camions et remorques.

**Le but n'étant pas de battre à nouveau ce record, poursuivons nos gestes écocitoyens au quotidien pour que notre village reste agréable à vivre.**

#### Rappels :

- ◆ Ne rien jeter dans la nature.
- ◆ Nettoyer devant chez soi quand on le peut (tondre, tailler, ramasser les déchets...).
- ◆ Trier nos déchets y compris les mégots qui peuvent être déposés dans le collecteur à mégots situé à la gare (ils seront recyclés).



## Se déplacer

### La signalétique évolue

Avec la mise en place de nouveaux panneaux tout au long de la rue principale.



### Amélioration du nouveau point d'arrêt pour la ligne XLR11

Des supports à vélos sont disponibles devant la mairie.



### Inauguration de la connexion entre la gare SNCF et la piste cyclable de Parentis-en-Born

L'inauguration a eu lieu lors de la journée découverte des Grands Lacs à Vélo en présence notamment de Madame Françoise TAHÉRI - Préfète des Landes, de Madame Françoise DOUSTE - Présidente de la Communauté de Communes des Grands Lacs, de Monsieur Vincent CASTAGNÈDE - Maire d'Ychoux. De nombreux autres élus ainsi que l'équipe de l'Office de Tourisme Bisca Grands Lacs étaient à leurs côtés.





## Restaurer notre patrimoine

### Entretien des lagunes Ychousoises : Coton - Toret - Taron

En 2022, les 3 lagunes d'Ychoux ont été intégrées dans un programme porté par le Département des Landes à l'échelle du territoire, de restauration et d'animation.

Sur la période mai-juin 2022, ce sont 16 classes landaises de primaire qui sont venues découvrir la biodiversité de la **lagune de Coton** et observer les libellules qui ont pris possession de ce lieu.

**Considérée comme site pédagogique, elle a permis aux élèves de la filière Nature du Lycée Professionnel Agricole de Sabres :**

- ◆ d'y être formés à la flore et de réaliser des relevés naturalistes,
- ◆ de planter des feuillus sur son pourtour,
- ◆ de nettoyer le sentier en périphérie (extraction des bois morts et branches basses)

Courant octobre 2022, les élèves de la filière Forêt du Lycée Professionnel Agricole de Sabres ont effectué des travaux sur le site de la **lagune de Toret** (Extraction des bois morts et tronçonnage des arbres penchés - élimination de la bourdaine et des ronciers - élagage des branches basses des bouleaux et des chênes).

**Financement commune :** 1250 € - chantier encadré par l'Office National des Forêts

À l'automne, du bident feuillu, espèce végétale envahissante annuelle, s'est développé dans les zones humides de la **lagune de Taron**. Afin d'éviter sa propagation, une journée d'arrachage a été réalisée par les Chantiers d'Insertion des Grands Lacs pour le compte de la commune (arrachage manuel et exportation de 5m<sup>3</sup>). Insuffisante, un agent des services techniques a finalisé cette intervention en agissant sur un maximum de graines restées sur site.



## Aménager notre village

### Construction d'un nouveau boulodrome

Un aménagement devant la salle polyvalente a été engagé lors de l'été 2022.

La commune va stabiliser les terrains devant et autour de la salle polyvalente afin de pouvoir créer de nouveaux espaces de jeu pour la pratique de la pétanque. La surface de finition sera la dernière étape. En parallèle, une étude est en cours pour la réalisation d'un espace couvert.



## Activité économique

L'économie de notre village est dynamique avec un tissu de commerces et d'artisans bien ancrés sur la commune.

Plusieurs études et sondages le confirment, ceux-ci étant menés par la Communauté des Communes des Grands Lacs en charge de la compétence économique sur notre territoire. Afin de conserver cette force économique et de l'accroître sur notre territoire, la Communauté des Communes des Grands Lacs a structuré ses services en recrutant un manager de territoire, Monsieur **Daniel LESBATS**, et un directeur du développement économique, Monsieur **Philippe NEMES**.

Cette force au sein du village associée à notre Zone Industrielle extrêmement active, mélangeant un tissu d'artisans, TPE, PME et groupes industriels nationaux, nous permet d'être un des plus importants pourvoyeurs d'emplois sur le territoire. Le deuxième secteur industriel situé sur la Zone d'Activité Achernar a vu l'arrivée de la déchetterie et de la société « **Les Frères Poulets** » dont l'activité se concentre sur l'abattage et la transformation de poulets.

Concernant les autres lots, de nombreux acquéreurs se sont positionnés pour l'achat, malheureusement, le contexte économique de l'année 2022 n'a pas permis à bon nombre de dossiers d'aboutir. Souhaitons que 2023 puisse nous permettre d'installer de nouveaux entrepreneurs dans cette zone.



## Transition énergétique



### Lutte contre le gaspillage énergétique

L'éclairage public contribuant à assurer la sécurité des biens et des personnes, il est néanmoins nécessaire de lutter contre les nuisances lumineuses, les émissions de gaz à effet de serre et d'engager des actions en faveur des économies d'énergie et de la maîtrise de la demande en énergie.



Afin de répondre à cette préoccupation nationale, la municipalité a décidé qu'à certaines heures et dans certains lieux, l'éclairage public ne fonctionnera pas en permanence (arrêté municipal avec le détail des voies concernées consultable en Mairie ou sur le site internet).

### Diagnostic énergétique des bâtiments publics : SYDEC Econome de flux

La commune a fait appel à un économiste de flux (partenariat avec le SYDEC) début 2022, afin d'étudier les actions à mettre en œuvre pour que les bâtiments communaux soient moins énergivores.

La commune est propriétaire de 28 bâtiments mais aussi de 26 armoires d'éclairage publics.

Cette étude a démontré que la salle polyvalente et la salle des fêtes sont de loin les deux bâtiments sur lesquels de fortes économies d'énergie peuvent être réalisées.

Le conseil municipal a donc demandé au SYDEC un 1<sup>er</sup> chiffrage sur les actions à mener pour la salle des fêtes.

C'est en conjuguant nos efforts que nous parviendrons à changer nos habitudes, que ce soit par de simples gestes quotidiens au sein de nos foyers ou dans l'utilisation des locaux communaux lors des activités associatives.



### Coût de l'énergie

Pour information, des fournisseurs ont été retenus pour 3 ans suite à des négociations tarifaires.

Le SYDEC, ainsi que les 7 autres Syndicats d'énergie d'Aquitaine, sont mobilisés au quotidien afin de limiter au mieux cette hausse et faire bénéficier aux consommateurs de prix optimisés, tout en assurant l'approvisionnement en électricité et en gaz, avec des fournisseurs pérennes.

Ce groupement d'achat demeure une protection au regard d'autres entités publiques qui ont vu leurs coûts augmenter de 300 à 400 %.

### Limitez la consommation d'eau

Des aménagements et des plantations peu gourmands en eau et en entretien sont réalisés tout au long de l'année. La municipalité fait des choix adaptés à notre région. La fontaine du rond-point de l'église ne sera plus mise en fonctionnement car trop consommatrice d'eau. L'aménagement floral du rond-point sera revu en 2023 : plantations durables, des couleurs variant selon les saisons.



## Le numérique à l'école

### Socle numérique à l'école élémentaire

À l'automne 2022, l'école élémentaire s'est vue dotée d'une classe mobile numérique sous forme de 24 ordinateurs tactiles portables pour les élèves et de 6 ordinateurs portables pour les enseignants.

L'installation de ces outils considérés de continuité pédagogique, soumise à convention avec le rectorat de l'académie de Bordeaux, a été possible grâce à une subvention de l'état.

De plus, désormais, toutes les classes de l'école sont équipées d'un tableau numérique triptyque et d'un Vidéoprojecteur Interactif (VPI).

PROJETS  
2023



## Environnement

### Notre forêt respire !!!

Après un été durant lequel les feux de forêt ont dévasté plus de 30 000 hectares dans le département de la Gironde, laissant derrière eux des scènes de désolation, notre forêt communale a, quant à elle, été épargnée par ces catastrophes liées en grande partie au réchauffement climatique.

Afin de répondre à cette problématique, l'équipe municipale avait répondu favorablement à la demande de la Région Nouvelle-Aquitaine en mettant à disposition une parcelle de 5 hectares consacrée au projet NEO TERRA.

Ce projet, aujourd'hui lancé, répond à la volonté d'expérimenter d'autres essences forestières pour diversifier nos peuplements forestiers en renforçant leur résilience face aux risques sanitaires et climatiques.

D'autre part, pour une meilleure lutte contre les feux de forêt, l'équipe municipale accompagnée des membres de l'Association de Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) poursuit l'équipement en points d'eau (puits forés, citerne...) du massif notamment à proximité des quartiers.

De plus, une convention vient d'être signée entre la DFCI d'Ychoux et la commune concernant les travaux d'entretien des chemins forestiers qui seront assurés dorénavant par les services techniques sur la totalité de la commune.

**Enfin et toujours en partenariat avec la DFCI locale, l'achat d'une cuve de 2000 litres permettant la surveillance des feux de forêt vient d'être signé.**

### Notre forêt vit !!!

Comme tout massif forestier géré durablement, notre forêt a connu des travaux d'exploitation d'éclaircies **sur une surface de 23 hectares**. Sont venus s'ajouter à cela des travaux de coupe rase sur une surface de 21 hectares. Afin de pérenniser notre patrimoine forestier, 30 hectares ont été reboisés assurant ainsi de nouveaux peuplements.

Les ventes de ces volumes de bois sont venues abonder le budget de notre commune permettant ainsi de poursuivre une politique dynamique d'investissement au sein de notre village.

Tous ces travaux sont inscrits dans un plan d'aménagement géré par l'Office National des Forêts et son technicien M. Frédéric LAFFITTE en charge de son application.

Cette volonté politique nous a permis d'être reconnus comme « Forêt durablement gérée » et d'obtenir la certification forestière « PEFC » garantissant ainsi aux consommateurs que le bois qu'ils achètent intègre l'équilibre entre les fonctions écologiques, économiques et sociales.

## Implantation du bureau de poste en gare d'Ychoux

Face aux fermetures récurrentes du bureau de poste, aux baisses d'amplitude des horaires d'ouverture au public, à l'intention de La Poste de remplacer le bureau d'Ychoux par un point relais commerce ou une agence communale, les élus ychousois, depuis 2017, se sont mobilisés sans cesse dans le but qu'un projet innovant de pérennisation des services autant postal que SNCF voit le jour sur la commune.

**Ainsi, un partenariat entre SNCF voyageurs (dont un agent est présent en gare pour vendre des titres de transport), SNCF Gares et Connexions (propriétaire de la gare) et La Poste va être mis en œuvre au 1<sup>er</sup> semestre 2023, en créant un espace de services polyvalents.**

En effet, l'agent SNCF aura la double mission de vendre des billets de train et de réaliser des prestations pour La Poste telles que le dépôt ou le retrait d'espèces sur un compte courant ou d'épargne dans la limite d'un plafond, la remise de colis, la vente de timbres, la prise en charge de lettres ou colis, etc.

Un grand merci à l'ensemble des acteurs de La Poste et de la SNCF très investis, qui se sont appropriés le projet en levant au fur et à mesure les obstacles, trouvant des solutions aux nombreuses questions soulevées : un travail de longue haleine ! Ychoux est donc à l'honneur, avec la mise en place d'un dispositif très pertinent pour le public, qui devrait être déployé dans d'autres territoires : une solution d'avenir autant pour les bureaux de poste, que pour les gares en milieu rural !



### ✦ Horaires d'ouverture

- ◆ Du lundi au vendredi : 7h15 à 10h30 / 12h20 à 17h00
- ◆ Samedi : 9h30 à 12h30 / 14h20 à 18h15
- ◆ Dimanche : 14h05 à 18h45

# Aménagement

## Lotissement communal « Lou Campot »

Les travaux de mise en viabilité du lotissement communal « Lou Campot » (Route de Perric) composé de 20 lots, ainsi que ceux de la 1<sup>ère</sup> tranche du lotissement privé « Franck Lahary » (qui jouxte le lotissement Lou Campot) de 45 lots ont débuté au mois d'octobre dernier, et s'achèveront respectivement en février et avril 2023.

La commercialisation des terrains communaux, décalée au second semestre 2023, sera annoncée à la population via nos canaux de communication habituels.

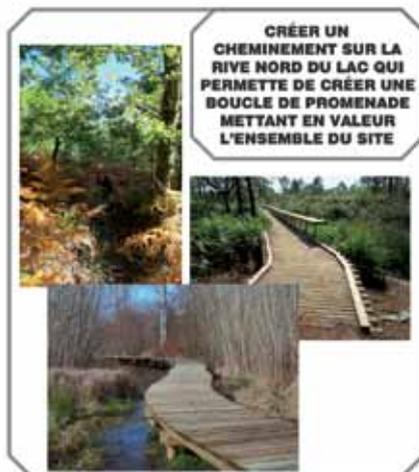
Les critères de sélection des candidats favoriseront les primo-accédants, qui souhaitent acquérir un terrain pour y construire leur résidence principale.

En parallèle, l'**Office Public de L'Habitat des Landes** a mis en œuvre **une opération de 14 logements mixtes** sur un macro-lot, en respectant une démarche éco-responsable, en utilisant des matériaux biosourcés. Les constructions sont en effet réalisées avec un procédé constructif bois/paille.



## Résultats de l'étude préalable aux aménagements des abords de la retenue des Forges à Ychoux

L'étude s'est déroulée de juin 2021 à juin 2022. Une réunion publique s'est tenue en juin 2022 pour en donner les résultats. Voici en quelques lignes les éléments principaux :



S'ajouteront à ces thèmes, l'habillage en bardage bois du bâtiment, l'installation de sanitaires autonomes, de l'éco-pâturage et des zones de stationnement délimitées. Les résultats de l'étude sont consultables en mairie.

Toute l'année 2023 consistera à étudier la faisabilité financière et la recherche de subventions pour un démarrage en 2024 des premiers aménagements.



## Urbanisme

### Demandes d'autorisation d'urbanisme

Une année s'est écoulée depuis la signature de la convention avec l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales (ADACL) concernant l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Les instructeurs du service de l'ADACL peuvent, pour des dossiers complexes, venir vous rencontrer en mairie afin de vous orienter au mieux sur la faisabilité de votre projet. Nous constatons que de nombreuses constructions n'ont pas fait l'objet de déclaration ou ne sont pas conformes au Plan Local d'Urbanisme (PLU). Les administrés concernés par ces irrégularités recevront dans les prochains jours une mise en demeure afin de régulariser dans les meilleurs délais leur situation.

Nous vous rappelons que toutes constructions (maison, piscine, clôture, abri de jardin, garage, panneaux photovoltaïques...) doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation soumise à acceptation avant de commencer les travaux.

N'hésitez pas à déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne. C'est plus simple, plus rapide et plus accessible !

Rendez-vous sur :

[www.adacl40.fr/content/demande-d'autorisation-d-urbanisme-en-ligne](http://www.adacl40.fr/content/demande-d'autorisation-d-urbanisme-en-ligne)

Ce lien est également disponible sur le site internet de la commune dans la rubrique « **En 1 clic** ».



### Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 21 septembre au 7 octobre dernier, la procédure de modification du PLU vient d'arriver à son terme. **Pour rappel les principales modifications portées sur :**

- ◆ le changement de zonage d'une partie de parcelle classée actuellement en zone constructible alors que celle-ci se trouve en zone humide,
- ◆ les règles d'implantation des constructions,
- ◆ les hauteurs de clôtures et matériaux utilisés,
- ◆ la possibilité de construire sur la zone du ball-trap une maison d'habitation destinée au gardiennage du site,
- ◆ l'autorisation d'édifier des bâtiments destinés à l'activité de maraîchage sur les terrains qui accueillent les centrales photovoltaïques.

Le PLU est opposable depuis la fin d'année dernière.

## Civisme

### STOP AUX NUISANCES SONORES



#### Les bruits de voisinage sont des bruits générés de jour comme de nuit par :

- ◆ un individu, locataire ou propriétaire d'un logement (cri, talons, chant, fête familiale,...),
- ◆ une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur),
- ◆ outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager,
- ◆ un animal (exemple : aboiements).

### LA NUIT

Lorsque ces bruits sont commis **la nuit**, on parle de **tapage nocturne**. Il n'existe pas d'heures précises pour définir le tapage nocturne. Pour être reconnu comme tel, le bruit doit avoir lieu quand il fait nuit, c'est-à-dire entre le coucher et le lever du soleil. Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour tapage nocturne existe même lorsque ce bruit **n'est ni répétitif, ni intensif et qu'il ne dure pas dans le temps**.

**Il y a tapage nocturne lorsque :**

- ◆ l'auteur du tapage a conscience du trouble qu'il engendre
- ◆ et qu'il ne prend pas les mesures nécessaires pour remédier au tapage

### EN JOURNÉE

En journée, un bruit de comportement peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est **répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps**.

**Dans notre commune :**

L'arrêté préfectoral du 25/11/2003 précise certaines modalités. Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à moins de 100 mètres d'une zone habitée par des particuliers, à l'aide de tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. (Arrêté municipal du 25/05/2020)

**Le bruit est une réelle pollution.  
Soyons attentifs à en limiter les effets par une démarche citoyenne et responsable.**



Quels accessoires pour les trottinettes électriques ?

- ◆ Un système de freinage,
- ◆ un avertisseur sonore,
- ◆ des feux (avant et arrière)
- ◆ des dispositifs réfléchissants arrière et latéraux,
- ◆ le port du casque est conseillé,
- ◆ vous devez avoir une assurance responsabilité civile.

Où rouler en trottinette électrique, rollers ou skateboard ?

- ◆ Un utilisateur de rollers, skateboard ou trottinette (sans moteur) est considéré comme un piéton et doit rouler sur le trottoir.
- ◆ Les engins de déplacement électriques (trottinette électrique, overboard, gyropode, monoroue) doivent circuler sur la piste cyclable lorsqu'elle existe.
- ◆ Les vélos doivent circuler sur la chaussée ou sur la piste cyclable (s'il y en a une).



*De trop nombreuses pistes voient le jour dans nos forêts dégradant l'espace naturel*

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Quels accessoires sont obligatoires à vélo ?

- ◆ casque pour les enfants de moins de 12 ans,
- ◆ gilet de haute visibilité,
- ◆ dispositifs d'éclairage et de signalisation,
- ◆ signal d'avertissement.

**Au vu du nombre grandissant de trottinettes électriques roulant sur la commune, quelques rappels de la législation s'imposent :**

- ◆ l'âge minimum requis est de 12 ans,
- ◆ la vitesse maximale est de 25 km/h,
- ◆ en l'absence de pistes cyclables, l'utilisation sur route en agglomération est autorisée,

**Pour la sécurité de tous, il faut veiller au bon respect de ces quelques règles.**



Où circuler avec une moto cross ?

- ◆ Interdiction de circuler avec une moto ou un quad non homologués sur une voie ouverte à la circulation publique : route, chemin, piste...
- ◆ Interdiction de circuler avec des véhicules tout terrain, 4x4, quads, motos en dehors des routes ouvertes à la circulation publique » (source ONF), et ce afin de protéger la faune et la flore locale.
- ◆ Utilisation des « engins » sur un terrain spécialement conçu à cet effet : circuit agréé, terrain adapté. **Sur notre territoire des Grands Lacs, il existe le circuit de Narp situé Chemin d'en Hill, 40 600 Biscarrosse.**
- ◆ Ne pas respecter cette règle est sanctionné par une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €. Le véhicule peut être confisqué, immobilisé et mis en fourrière.

Déplacements raisonnés en scooter



**Vous aimez vous promener en 2 roues ?**

Vous avez raison, ce mode de déplacement est très agréable, mais le bruit engendré peut aussi s'avérer insupportable pour les riverains lorsque l'usage est détourné pour faire des tours ininterrompus de quartier !

## Animaux errants

**Vu les nombreuses plaintes en mairie relatives aux divagations de chiens errants, un arrêté municipal a été pris en juin 2021 afin d'assurer la sécurité et la salubrité publique des administrés.**

« Tout animal errant sera capturé et conduit à la fourrière intercommunale animalière. Dans un délai franc de 8 jours ouvrés et après le règlement des frais afférents à cette prise en charge, les propriétaires pourront demander la restitution de leur animal ».



## La communication

Panneau pocket va laisser la place à **Intramuros**, application gratuite mise en place par le Département et le Syndicat Mixte Agence Landaise pour l'Informatique.

La date de changement vous sera communiquée sur Panneau Pocket.

<https://www.youtube.com/watch?v=hb9Xl8T4Mjo>



Abonnez-vous à la newsletter d'Ychoux à l'aide du lien suivant :

<https://mairie-ychoux.com/newsletter/subscribe> pour recevoir dans votre messagerie électronique, des informations concernant l'actualité et les dates à retenir.



### Nouveaux arrivants

Les personnes nouvellement arrivées à Ychoux dans le courant de l'année sont invitées à venir se présenter en mairie.

Lors du forum des associations qui a lieu au mois de septembre, un kit de bienvenue sera alors remis aux inscrits, dans lequel ils trouveront diverses informations et petites attentions.

## Permanence des élus :

**Le nouveau concept « Les Elus à votre écoute » adopté en 2022 sera maintenu pour 2023.**

Ces permanences prévues le 2<sup>ème</sup> samedi de chaque mois nous permettront de vous rencontrer pour vous présenter de nouveaux projets et aussi de répondre à vos interrogations.

N'hésitez plus, venez à notre rencontre !



## Le marché

Venez découvrir les produits du marché, le mercredi matin de 8h à 13h, Place Maurice Boyau (parking des stades) ainsi que le samedi matin.



## La Saur

La SAUR, gestionnaire de l'alimentation en eau potable sur l'ensemble du territoire des Grands Lacs, organise des permanences en mairie les mercredis (semaine paire) de 9h à 12h.

## La redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)

La redevance des ordures ménagères correspond à la participation financière des usagers pour la collecte et le traitement de leurs déchets.

En 2021, le coût de revient de la collecte et du traitement est de 114 € H.T par habitant. La collecte et le traitement d'une tonne de déchets ménagers revient à 317 € H.T.

## Je suis un nouvel habitant, que dois-je faire ?

La redevance est un système déclaratif. Tout nouvel arrivant doit se faire connaître auprès du SIVOM (Syndicat Intercommunal de Valorisation des Ordures Ménagères). En cas de modification du nombre de personnes résidant dans un foyer, ou bien en cas d'emménagement, déménagement, les usagers doivent contacter le SIVOM.

# SIVOM

Redevance d'enlèvement des ordures ménagères



## Quels sont les jours de collecte ?

La collecte des ordures ménagères s'effectue, le mercredi matin entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 30 juin, le mercredi et le samedi matin entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août.

## Quand dois-je payer ma redevance ?

La redevance est divisée en deux règlements semestriels dont le montant est calculé en fonction de votre situation au 1<sup>er</sup> janvier et au 1<sup>er</sup> juillet de l'année en cours.

## Contacts :

- ❖ **SIVOM du Born** / 115 route de Piche  
40200 PONTENX-LES-FORGES
- ❖ **Tél.** : 05 58 78 50 93
- ❖ **Mail** : [administration@sivom-du-born.fr](mailto:administration@sivom-du-born.fr)

## SIVOM DU BORN sur internet :

Afin de faciliter les gestes du tri, n'hésitez pas à consulter le site internet du SIVOM du Born ([www.sivom-du-born.fr](http://www.sivom-du-born.fr)) pour connaître les consignes de tri, le point tri le plus proche de chez vous ou encore les horaires d'ouverture des déchetteries.

## Horaires d'ouverture :

- ❖ Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 08h-12h et 14h-18h
- ❖ Deux agents du SIVOM assurent l'accueil des usagers.



## Quelques chiffres

### Répartition des déchets par habitant

- ❖ **38 %** d'ordures ménagères soit 328 kg
- ❖ **53,7 %** de déchets apportés en déchetterie soit 463 kg.
- ❖ **8,3 %** de déchets apportés aux points tri soit 72 kg

## Nouveauté 2022

En 2022, le Sivom a lancé une phase de test pour la mise en place de colonnes aériennes destinées aux ordures ménagères.

Plus pratiques et plus esthétiques, elles permettent de remplacer des regroupements de bacs parfois problématiques. Après une phase de test concluante, ce système sera déployé dans d'autres secteurs. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022, tous les emballages et tous les papiers se trient dans les points tri de proximité (aériens ou semi-enterrés).



## À noter :

- ❖ **51 572 tonnes de déchets ménagers** ont été collectés soit **863 kg/habitant** sur l'ensemble du territoire du Sivom.
- ❖ **19 500 tonnes de nos déchets** sont incinérés par l'Unité de Valorisation Energetique de Pontenx les Forges. 92 % de l'énergie potentielle des déchets incinérés est transformée sous forme d'électricité ou sous forme de chaleur (qui sert à chauffer des serres). **L'UVE traite au total 40 000 tonnes de déchets.**
- ❖ **Malgré l'augmentation de la TGAP** (Taxe générale sur les activités polluantes), le montant de la Redevance n'a pas augmenté depuis 2014.

## 51 572 tonnes de déchets ménagers soit

- ❖ **19 541 tonnes** sont incinérées
- ❖ **4 304 tonnes** sont récupérées en collecte sélective
- ❖ **27 727** sont des encombrants, des végétaux ou des déchets dangereux (récupérés en déchetterie)

Possibilité de réserver un composteur sur : <https://www.sivom-du-born.fr/En-un-clic/Reserver-un-composteur>



## Suivi du projet d'habitat regroupé

Suite à l'étude préalable à la **mise en œuvre d'une opération** « d'habitat regroupé » réalisée en 2021, l'année 2022 a été consacrée à l'élaboration du projet architectural et de l'étude financière par le bailleur social Soliha Landes.

Le montant prévisionnel de l'opération composée de 16 logements et d'une salle commune a été chiffré à 3 422 700 €, avec un besoin pour la commune de mobiliser 500 000 € de fonds propres.

**Au vu de cette estimation financière, il a été décidé de revoir le portage de l'opération, en s'adressant à l'Office Public de l'Habitat (OPH) des Landes, qui a répondu favorablement afin de le mener conjointement avec la commune.**

La commune a donc mis à disposition de l'OPH le foncier par bail emphytéotique d'une durée de 60 ans à l'euro symbolique. L'OPH prendra à sa charge la construction et l'exploitation des 14 logements de type T2 et des 2 logements de type T3, pour un montant prévisionnel de

2 297 600 €. De son côté, la commune financera les travaux de la salle commune, et en profitera pour modifier le système de chauffage du local de l'amicale des retraités, le tout pour un montant prévisionnel de 114 000 €.

**Les travaux de la résidence et de la salle commune devraient débuter au deuxième trimestre 2023.**

Pour rappel, il s'agit d'une **solution d'accueil innovante**, correspondant aux besoins actuels des personnes séniors : à l'inverse des maisons de retraite, il est question d'une **résidence qui ne sera pas médicalisée, où chaque résident aura son propre logement.**

L'objectif est de répondre au libre choix de la personne autonome, faiblement dépendante ou handicapée : choix de continuer à vivre dans son domicile, dans sa commune d'origine, choix de garder ses habitudes de loisirs et de fréquentations amicales, choix de son personnel soignant (médecins, infirmières, ...), offre de portage de repas, etc.

## Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



### Repas annuel des séniors

**Le traditionnel repas des séniors sera organisé à la salle des fêtes le samedi 25 mars 2023 et sera animé par un orchestre.** Une invitation sera envoyée courant février 2023 à toutes les personnes âgées de plus de 70 ans. Si vous ne la recevez pas, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie au **05 58 82 36 01** afin de vous inscrire.



### Portage du repas

Un service de portage de repas est mis en place du lundi au vendredi (sauf jour férié) pour les personnes âgées, malades ou en situation de handicap.

✂ **Tarif : 8 € par prestation commandée.**

Si vous souhaitez en bénéficier, un formulaire est à compléter et à retourner en mairie accompagné d'un certificat médical.

### Aider au règlement des factures énergétiques

Pour les personnes éprouvant des difficultés à régler leurs factures d'électricité et de gaz, deux dispositifs importants (cumulables) d'aide au paiement existent :

- ◆ **Le chèque énergie** : il est attribué par le ministère de la Transition écologique et solidaire en fonction des revenus et de la composition du foyer.
- ◆ **Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)** : cette aide dispensée par les départements et dont EDF est le premier contributeur privé, est également attribuée sous conditions de ressources.



### Aide alimentaire



Comme les années passées, des colis alimentaires sont distribués tous les 15 jours, salle des Solidarités 5 rue Francis Planté, aux personnes en difficultés. Cette aide est accordée sur orientation d'une assistante sociale et après examen de la situation des demandeurs. Un nouveau partenariat a été mis en place depuis le mois de juillet avec la Banque Alimentaire des Landes concernant la fourniture des denrées alimentaires. Nous remercions les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour que ce service puisse perdurer ainsi que les bienfaiteurs (agriculteurs, commerçants, particuliers...) qui, par leurs dons, améliorent le contenu des colis distribués.

### Aide aux personnes en difficulté

Le CCAS alloue aux personnes de plus de 65 ans et bénéficiant de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) **une aide financière pour régler les factures de chauffage et d'ordures ménagères.**

**Un colis de Noël** est également offert à ces personnes ainsi qu'aux anciens Ychousois qui résident en EHPAD. D'autres secours peuvent être attribués sur demande faite à Monsieur le Maire selon les revenus et la situation sociale du demandeur. En cas de besoin, il est possible de prendre RDV auprès de l'assistante sociale du conseil départemental. Elle reçoit les personnes demandeuses sur RDV à Ychoux.

## Services mis en place par le Conseil Départemental

### Téléalarme

Cette assistance qui fonctionne 24h/24h et 7 jours sur 7 permet en cas de chute, de malaise, d'urgence médicale grâce à une pression effectuée sur la touche « appel » du boîtier ou de son médaillon de prévenir les services de secours.



❖ **Tarif : 30 €** par trimestre

### Vivre à domicile

[www.departements.fr/landes-laboratoire-mieux-vivre-a-domicile/](http://www.departements.fr/landes-laboratoire-mieux-vivre-a-domicile/)

### Des solutions concrètes

**UN ACCOMPAGNEMENT HUMAIN**  
Votre accompagnant sera l'interlocuteur unique pour vous et vos proches.

Il sera présent pour :

- vous écouter
- prendre de vos nouvelles régulièrement
- répondre à vos demandes et vous accompagner avec pédagogie dans l'usage des services
- recueillir votre satisfaction
- transmettre vos besoins complémentaires auprès des acteurs locaux compétents

### Tarifification

Service - Vivre à domicile - avec abonnement mensuel forfaitaire.  
Prix fixe de 20 € TTC avec engagement de 12 mois,  
éligible au crédit d'impôt relatif aux services à la personne  
soit 15 € TTC / mois après déduction fiscale. Coefficient  
inclus dans les aides sociales attribuées à la personne du service  
public délégué.

### vivre À DOMICILE

DES SERVICES ADAPTÉS À VOS BESOINS

### En savoir plus

**Votre contact :**  
Thomas Guerlin  
**Email**  
xlautonomie@laposte.fr  
**Téléphone**  
N° de ligne fixe 05 58 41 90 84  
Du lundi au vendredi,  
de 9 h à 12h et de 14h à 18h

**Adresse**  
XL Autonomie - 1 avenue de la Gare - CS 30068  
40102 DAX CEDEX  
**Site internet** [www.xl-autonomie.fr](http://www.xl-autonomie.fr)

Service enfance



# PÔLE ENFANCE

Le Pôle Enfance met en œuvre des activités et des temps d'accueil dans le respect des objectifs fixés par le Projet Educatif Territorial et le Plan Mercredi.

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



À partir de 7h15, les enfants sont accueillis en forme ou encore un peu endormis ; à chacun son rythme, tout le monde s'y retrouve :

- ◆ En solitaire : livre, coloriage, dinette...
- ◆ En collectif : jeux de société, construction, papotage...

◆ En atelier proposé par les animatrices : cadeaux, fêtes, projets... tout au long de l'année.

Les enfants finissent leur journée à 16h30 avec leur goûter suivi d'activités ou de jeux libres.

Moi j'aime bien car je peux jouer avec mes copains et faire mes devoirs comme ça, je suis tranquille en rentrant chez moi  
*Martin, 9 ans 1/2*

Moi j'aime bien la cantine car les repas sont super bons, on adore Mélanie et Bruno  
*Jeanne, 7 ans 1/2 et Alissa, 7 ans*

Les enfants de l'école élémentaire choisissent de participer ou non aux activités proposées aux TAP pour les amener à l'autonomie et à la prise de responsabilité. Merci aux associations ychousoises qui interviennent pour faire découvrir aux enfants les sports qu'elles proposent : Ychoux Olympique Rugby, Ychoux Handball Club, Ychoux Football Club et les Loustics et à leurs bénévoles pour leur implication. Merci également à Maïder Brode qui intervient pour faire connaître la médiathèque et ses richesses.

Moi, j'aime bien faire des activités sportives en TAP mais aussi, j'adore les goûters avant les vacances  
*Hugo, 9 ans 1/2*

## Service enfance



### ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES



Les abeilles sont à l'honneur grâce à Bruno !

L'accueil de loisirs vacances a accueilli de nombreux enfants au cours de cette année.

Des thèmes, divers et variés, ont permis aux enfants de réaliser de nombreuses activités mais aussi des sorties.

Nouvel An Chinois, le Printemps, la forêt enchantée, les acrobates, les profondeurs habitées, « tous à l'eau ! », à la rencontre des « dinos » sont les différents thèmes abordés tout au long de l'année.

Merci aux associations ychousoises qui sont intervenues : découverte du Qi Kong par l'association **Dao Ying Long**, activité vélo avec **le Cyclo Club**.

**Des sorties ont été organisées** : visite des Ruchers du Born à Pontenx-les-Forges, journée à Wapifun à Mios, cinéma à Biscarrosse, baignade à Aureilhan.

**Les Portes Ouvertes** se sont déroulées le samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Les familles étaient invitées à visiter les locaux fréquentés par leurs enfants. Les agents et les élus étaient présents pour répondre aux questions.

**En maternelle**, la cantine a été repeinte et les travaux prévus se termineront premier trimestre 2023.

**En élémentaire**, une nouvelle salle « cocooning » a vu le jour.

NOUVEAU

### PORTAIL DES FAMILLES

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, un nouveau Portail des Familles a été ouvert :

<https://mairieychoux.portailfamilles40.fr/>

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022, les familles réservent en ligne les journées souhaitées : repas scolaire, mercredi APM, Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

La municipalité a souhaité ouvrir les repas à la réservation pour limiter le gaspillage alimentaire.

### RESTAURATION SCOLAIRE

Respect de la loi Egalim



### RESTAURATION SCOLAIRE, CE QUI A CHANGÉ



Qu'est-ce que c'est ?



### Et nous, où en sommes-nous ?



→ En Mars 2022 : 57% de produits issus de filières de qualité durable, 30% de Bio, donc au-dessus des normes imposées par la loi



→ Adhésion à Agrilocal40, pour de nombreux produits d'une provenance de 150 kms maximum



- - Tri et pesée des déchets pour sensibiliser au gaspillage alimentaire
- Transition vers un menu à 4 composantes au lieu de 5, mais toujours validé par une diététicienne



→ Augmentation du prix des matières premières et du coût des transports



→ Achat d'un logiciel de gestion de restauration collective facilitant les achats et le respect de la loi Egalim

### Présentation de l'équipe de restauration :

Mélanie et Bruno, cette année renforcée par l'arrivée de Christophe en apprentissage : CAP de Cuisinier.



## PROJET « DANS 1000 COMMUNES, LA FORÊT FAIT ÉCOLE »

### Les élèves de CM1 et CM2 sont concernés plus particulièrement par ce projet.

Après le nettoyage de la parcelle, des pièges photos ont été installés pendant une semaine pour voir quels sont les animaux qui fréquentent le lieu. Baptiste Brivet, animateur Natura 2000 CCGL, a fourni les appareils photos et a apporté son expertise dans le domaine de la flore et la faune. Un inventaire de la faune a été réalisé par les élèves. Le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine est intervenu sur la thématique des papillons et plus globalement des insectes. Une classe a participé à cette journée très enrichissante.

Dans le cadre du projet Land'Art, les enfants des 2 classes CM1-CM2, de l'accueil du mercredi APM et Maïder Brode de la Médiathèque ont participé avec le concours

de Sébastien Menvielle (association Landes ART Interférences de Moustey) à la création de village, de personnages imaginés et réalisés avec les ressources de la parcelle de forêt.

Créations qui ont permis aux élèves d'imaginer et d'écrire deux contes, un reportage photos.

Avec l'aide des services techniques, deux hôtels à insectes ont été créés par les enfants du mercredi APM. L'inauguration de la parcelle et toutes les actions réalisées ont été inaugurées le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Vous pouvez retrouver en mairie le flyer d'information sur le site et le parcours créé par les enfants



### CME



« Je trouve ça bien car on fait beaucoup de projets pour la ville, pour les enfants. Et j'aime bien car on améliore Ychoux. »

Louise

« J'aime le conseil Municipal car on se retrouve, on parle de la commune, on s'entraide, on lit, on choisit comment aménager la commune, on écoute, on aide le Maire et les adultes. »

Anaëlle

« On peut retrouver ses amis et on peut s'exprimer. »

Lola

« Je trouve sympa qu'on se réunisse pour parler. J'aime aussi beaucoup débattre. »

Zélie

Pour améliorer la commune, nous, le CME avons pour projet d'embellir notre village et de le rendre plus agréable à vivre. On va aménager des endroits pour se reposer. Nous allons installer : des boîtes à troc, des tables de ping-pong, des bancs un peu partout dans la commune. Notre commune est déjà très agréable mais elle le sera encore plus après ses quelques modifications. Avec le CME, nous travaillons pour rendre votre vie meilleure.

Pour rendre Ychoux encore meilleure, nous avons posté notre candidature au Budget Participatif du Département et avant, nous avons demandé au Maire son accord.

Nous travaillons aussi sur un projet de PUMP TRACK (parcours avec plusieurs bosses et routes utilisable avec trottinettes, vélos, skates et destiné à tous les âges.)

Nous avons laissé le choix aux habitants, grâce à une enquête, de choisir entre améliorer le skate-park et mettre un pump-track. Le résultat de l'enquête a été le pump-track. Le CME continuera ce projet tout au long de l'année 2023 pour voir s'il sera réalisable.

### Nous avons aussi d'autres projets prioritaires. Les voici :

- ◆ Pour s'occuper des écoles nous avons réfléchi à mettre des bancs, choisir les menus de la cantine, mettre un composteur, mettre des tables pliantes pour les goûters.
- ◆ Pour apporter de l'aide à certains habitants nous avons pensé à installer des boîtes à idées et de l'affichage « des jeunes pour les jeunes ».
- ◆ Pour développer la culture nous avons imaginé des expositions en plein air.
- ◆ Enfin, pour assurer la sécurité et la tranquillité des habitants, nous avons réfléchi à agrandir le parking de l'école élémentaire, à des passages piétons phosphorescents pour sécuriser les rues des Jonquilles et des Fauvettes.

Le CME



# PÔLE JEUNESSE

Les jeunes au cœur de notre action !

Développer un Pôle Jeunesse est devenu une priorité, inscrite dans notre Projet Éducatif Territorial, afin de proposer aux jeunes des actions innovantes, de les rassembler autour de projets qui nécessitent une cohésion de groupe et de la créativité. L'accent est mis sur le développement d'une offre éducative extrascolaire de qualité en articulation avec les temps scolaires et familiaux, dont le cadre qualitatif est garanti par des aides de l'État et de la CAF.

La mise en œuvre des moyens en faveur de la tranche d'âge des 10-17 ans s'est traduite par :

- ◆ la **création du Pôle Jeunesse**, piloté par la directrice Isabelle Mora
- ◆ l'**extension** de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement 3-11 ans existant aux 11-17 ans,
- ◆ le **passage du Contrat Enfance Jeunesse** vers la Convention Territoriale Globale (CTG), qui permet de soutenir le fonctionnement des services aux familles à l'échelle du territoire des Grands Lacs,
- ◆ la **Prestation de Service Jeunes**, dispositif de la CTG permettant de financer le poste de Quentin FOREST, animateur qualifié chargé d'accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets,
- ◆ la **participation active** des jeunes Ychoussois dans leur environnement et dans la société, pour qu'ils deviennent pleinement acteurs de ce qui les concerne et du monde qui les entoure.

## ACTIONS JEUNESSES

PETITES VACANCES : FÉVRIER, AVRIL, OCTOBRE

### L'Asie

S'ouvrir à une culture par la danse, le sport, le cinéma, les décors, la poésie, l'art culinaire telles ont été les découvertes et aventures de la semaine asiatique du mois de février. C'est autour de ces découvertes qu'ils ont pu conjuguer leurs talents et préparer un spectacle pour clôturer la semaine.



### Rencontre entre les arts et l'environnement

C'est par le théâtre, le cirque et la radio que les jeunes ont abordé le sujet de l'environnement : sujet sensible qu'ils ont su traiter tant avec sérieux que dérision ! Leur spectacle fut un pur chef d'œuvre :



la radio des p'tits choux est née ! Tous étaient surpris de leurs progrès réalisés dans la semaine notamment dans l'aisance à l'oral et l'équilibre dans les différents arts du cirque. Cette semaine fut possible notamment grâce à un appel à projet « Action innovante » auprès de la CAF qui a financé à 80% la venue de la troupe Komono circus.

### Halloween 2022 : Seconde édition

#### Objectifs :

- ◆ Préparer leur première soirée pizza-jeux gratuite pour les participants à la semaine Halloween, 5 € pour les autres.
- ◆ Préparer la soirée Halloween pour les 10-17 ans d'Ychoux et pourquoi pas des environs !

Les participants ont travaillé par groupe pour les deux événements et ils n'ont pas chômé. En 5 jours, tout a été réalisé : création d'affiches pour diffuser l'information, fabrication de décors, achats, commande de pizzas, fabrication d'un escape game, organisation d'espaces jeux dans la salle des fêtes...

Tout fut apprécié et nous avons décerné une mention spéciale pour l'Escape Game qui a conquis jeunes et parents lors de la soirée Halloween : certaines personnes ont attendu plus d'une heure trente pour accéder à la scène pour enfin avoir le privilège de résoudre les énigmes ! Merci les jeunes !!



## GRANDES VACANCES : 1 SÉJOUR EN MONTAGNE EN JUILLET

**Partir à l'aventure et pratiquer des sports en montagne, tels étaient leurs objectifs.**

**Avec un budget de 100 € par famille, les jeunes devaient financer le reste soit 260 € par personne.**

### Comment ont-ils fait ?

Ils ont sollicité une aide financière auprès du dispositif départemental « Landes Imaginations » : objectif atteint avec 820 € récoltés grâce un dossier bien ficelé.

Pour compléter les revenus, ils ont aidé le Comité des fêtes pour l'installation d'un loto, aidé les Loustics lors de la kermesse des écoles, servi à table le 9 juillet au Lac des Forges, réalisé deux ventes de sucré/salé au marché, nettoyé des voitures au Pôle technique et tenu la buvette lors du cinéma en plein air.

Un emploi du temps bien rempli qui leur a permis de récolter des fonds supplémentaires.

### Qu'ont-ils fait lors du séjour ?

Entre contemplation et sensation, ils ont choisi la destination des Eaux-Bonnes dans la vallée d'Ossau.

Durant la semaine ils ont pu explorer la montagne par la randonnée pédestre, se ressourcer en admirant de magnifiques paysages dont les lacs en altitude ou encore découvrir la faune et la flore locales.

Une autre forme de randonnée plus aérienne les a attirés, une via ferrata. Une fois équipés d'un casque, d'un harnais et d'une longe, ils ont pu parcourir leur itinéraire parfois vertigineux et découvrir des panoramas extraordinaires.

Enfin une randonnée aquatique les a conquis, le canyoning. Descendre un canyon en jouant avec les éléments : nage, glissade, saut... activité parfaite pour s'amuser en groupe !



### Rando bleue : action intergénérationnelle

Avec un accessoire bleu ou non, 30 ychoussois tous âges confondus se sont aventurés durant 2 heures dans la Far West de la commune. La rando bleue, ainsi nommée par rapport à la semaine Bleue, proposait comme thème « Changeons notre regard sur les aînés : brisons les idées reçues ». Pour une première ce fut une belle réussite : des discussions, des découvertes...

**Encadrés par leur animateur Quentin Forest et Isabelle Mora directrice du Pôle Enfance-Jeunesse**, ils ont pu mener à bien cette action en étroite collaboration avec l'Amicale des Retraités d'Ychoux sans qui le projet n'aurait peut-être pas vu le jour cette année. Pour l'occasion, le rendez-vous était fixé à la Mairie où tous les participants ont pris une petite collation avant le départ et ont dégusté un apéritif dînatoire après l'effort. Les jeunes avaient préparé une exposition relatant leur séjour avec les tâches du quotidien, les activités sportives, leurs actions d'autofinancement. Ce moment convivial a fait l'unanimité.

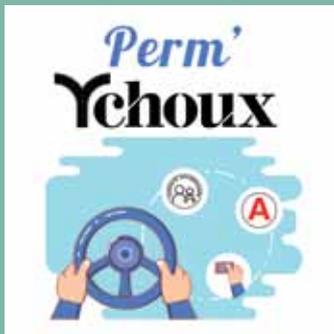


MERCI

aux ychoussoises et  
ychoussois de leur  
avoir fait bon accueil !

**Rendez-vous  
en 2023 pour d'autres  
aventures ...**

## PERM'YCHOUX



- ❖ Aide de 500 € versés aux 15-19 ans
- ❖ Contrepartie de 30h effectuées dans un service communal
- ❖ **Contact** la Mairie avant toute démarche auprès d'une auto-école

Possibilité d'obtenir une **aide supplémentaire** du Département.

**Renseignements** en Mairie ou sur [landes.fr](http://landes.fr) (Pack XL Jeunes)

En 2022, 27 dossiers ont été déposés.

Certains jeunes ont déjà leur code et ont entamé les séances de conduite.

## LE RECENSEMENT CITOYEN

### BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

À partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), vous devez effectuer votre recensement citoyen ou militaire : il vous permettra en particulier d'être convoqué.e à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit.e automatiquement sur les listes électorales ! Il est obligatoire et concerne tous les jeunes (filles ou garçons).

Dans la pratique, le recensement reste possible jusqu'à 25 ans, mais attention, le retard quant à l'accomplissement de cette formalité peut différer d'autant vos démarches, par exemple pour passer un examen national ou d'État (bac, CAP, permis de conduire...) pour lesquels le certificat de participation à la JDC reste nécessaire.



## DÉPARTEMENT : INFO AUX JEUNES

[www.landes.fr/pack-jeunes](http://www.landes.fr/pack-jeunes)

### Pack XL Jeunes + d'autonomie pour les 11 - 30 ans

Aide à l'autonomie, insertion, logement, santé, mobilité, valorisation des projets qui tiennent à cœur...

Le Département prend soin de la jeunesse !

**L'objectif** : offrir à tous les jeunes landais, les moyens de s'épanouir et d'accéder à l'autonomie.



## Écoles



### Année scolaire 2023/2024

### Inscription à l'école maternelle

**Si votre enfant est né en 2020, il pourra fréquenter l'école maternelle à la rentrée de septembre 2023.**

Dès le mois de janvier 2023, vous pourrez vous rendre en mairie pour pré-inscrire votre enfant (étape obligatoire avant de contacter l'école). Des documents vous seront demandés et la marche à suivre vous sera donnée.

### ❖ Contact pour tout renseignement :

Mairie Ychoux - Pôle Enfance Jeunesse  
05 58 82 36 01 - [enfancejeunesse@ychoux.fr](mailto:enfancejeunesse@ychoux.fr)

## École maternelle



La fin d'année scolaire 2021-2022 a permis aux enfants de l'école de participer à leur première sortie en bus et nous nous sommes tous rendus au **Château de Vayres**.



Les élèves de l'école ont également pu assister à un **spectacle de marionnettes** à l'école au mois de juin (Lucine et Malo).

Et pour leur plus grand plaisir, ils ont pu présenter un spectacle de danses à leurs parents pour la fête de l'école.

A la rentrée 2022, de nombreux enfants de Petite Section ont rejoint l'école et elle compte désormais 79 élèves.

MERCI

à la municipalité, à l'association des Loustics, à la médiathèque et bien sûr aux parents pour les efforts financiers et techniques qui nous permettent de fonctionner.

Enfin, je voudrais terminer en remerciant **Marie-Louise Leconte** qui m'a accueillie, aidée et permis de prendre sa suite à la direction avec sérénité.

*Madame Decelle*

QUELQUES PROJETS

en cours et à venir :

Participation à la Fête de la Science, chant, choral, médiathèque, BD, piscine, voile, rugby, cross.

## École élémentaire

### L'école merveilleuse d'Ychoux

**C'est le matin, la cour se remplit doucement. Chacun s'occupe, les uns aux billes, les autres à se courir après, d'autres rencontrent des arbres et d'autres encore se racontent des histoires. Et puis, soudain, la cloche sonne. Mais pas n'importe quelle cloche, une cloche en bronze, comme on n'en voit plus, comme on n'en entend plus, décorée d'angelots tenant une flèche.**

Et alors, malgré le désordre apparent des enfants qui courent partout, chacun sait où il doit aller, les uns sous le préau pour le chant du matin, les autres pour un passage aux toilettes pour le lavage des mains, les autres devant la classe pour se préparer à une belle journée de travail.

C'est un matin comme tous les autres matins dans « la plus belle école élémentaire du monde » comme disent les enfants. Tout le monde rentre en classe, pose son sac. L'appel, la cantine, et les cours commencent. Les mots volent dans la classe, les nombres se courent après, un élève attrape le 9 et l'additionne au 26, le nombre des lettres de l'alphabet, précise-t-il.

Certains enfants partent sur une scène de crime tandis que d'autres vont jouer avec du courant électrique... Pas de panique, les enseignants veillent à la Fête de la science.

A écouter les enfants de l'école, ici, tout le monde est content de venir. Et si l'on en juge par leurs bonnes mines et leurs sourires, il se pourrait bien que ce soit la vérité.

Il faut dire que dans l'école, il y a une bibliothèque qui est « très très cool ». On peut y emprunter des livres de contes, des livres sur les animaux, sur Harry Potter,... Dans la cour, est dessiné un terrain de foot en plein milieu et aussi un petit labyrinthe. Quant aux enseignants, il semblerait bien qu'ils soient appréciés des enfants. Des petits signes en témoignent ; par ici, une délicieuse tarte aux pommes offerte à une maîtresse, par là une tasse.

« Merci maître », et encore d'autres petits cadeaux faits maison,... L'équipe des 7 enseignants est stable, signe aussi que ces derniers se sentent bien au milieu des enfants et apprécient de travailler avec eux.

Côté cuisine, la semaine du goût s'achève sur une farandole de fromages : chèvre, fourme d'Ambert, comté, mimolette vieille, de quoi éveiller les papilles de nos fins gourmets qui, si l'on en juge par les sourires affichés, ont apprécié les choix judicieux des maîtres des lieux.

Et enfin n'oublions pas « l'avant et l'après classe », de même que le temps du midi, durant lesquels, en fonction de leurs envies ou de leur humeur, les enfants ont accès à des lectures paisibles, des jeux variés ou encore des danses rythmées orchestrées par la solide équipe d'animatrices des TAP et de la garderie.

Le climat est serein à l'école d'Ychoux et c'est bien ainsi !



### L'équipe enseignante

- ❖ CP : Fanny Metayer / Chloé Garate
- ❖ CE1 : Sylvie Callot
- ❖ CE2 : Catherine Decelle / Chloé Garate
- ❖ CM1 : Caroline Jeanjacquot
- ❖ CM1 CM2 : Stéphane Larré- Larrouy
- ❖ CM2 : Sylvie Blanc Direction : Catherine Decelle

*Article écrit avec la collaboration active des élèves de CE2.*



Création  
d'un kamishibai

Création avec les enfants de la classe CE2 et présentation devant les parents le 30 juin.

L'éphémère

Thème du 24<sup>ème</sup> Printemps des Poètes.

EXPOSITION

Photo-phonographie  
« Le pin des Landes »

Exposition prêtée par Sébastien Menvielle.

Documentation et courrier de la  
famille Larreillet de 1818 à 1860

Prêtée par **Lionel Daroux du Club Multicollections Parentissois**.

Partir en livre

Atelier « **Création d'un bestiaire fantastique** » animé par Elise de l'association « Des livres à bord ».

**Partir en livre** est le grand Festival du Livre Jeunesse partout en France, organisé par le Centre national du livre.



Spectacle « Magasin zinzin »

Par la compagnie Tortilla. Un voyage burlesque et poétique dans l'univers des contes et des légendes qui ont marqué notre mémoire collective.

La photo  
urbaine

Concours photo édition 2022, très apprécié, le concours connaît un franc-succès.

Rencontre avec l'autrice  
Sandra Glesseinger

Le témoignage bouleversant d'une mère endeuillée.  
<https://lesmamanslumineuses.com>

Itinéraires



- ◆ Une exposition « **Histoires de fausses nouvelles** » de la BNF et le Clumi.
- ◆ Un spectacle pour un public familial « Débranché » par **La compagnie la Marge Rousse**, mêlant chants, lectures et interactivité avec le public, sur un thème un peu complexe à aborder pour les plus jeunes. **Sylvie Batby** a su encore une fois encore captiver le public !
- ◆ **Café numérique intergénérationnel animé par la Ligue de l'enseignement des Landes**. Cet atelier proposait, aux parents et enfants, un échange autour des usages des outils numériques dont les réseaux sociaux au quotidien.
- ◆ Un **escape Game** « **Traqueurs d'Infox** » conçu par l'association Les déclencheurs. Ce jeu visant un public ado / adulte, est un dispositif d'éducation aux médias.

Lieu d'échange et de partage la Médiathèque d'Ychoux représente un fonds de plus de 11000 ressources (livres, CD, DVD, revues, livres-lus) accessible pour tous les publics. Au-delà de ses missions de prêt et de consultation, la médiathèque propose des animations tout au long de l'année, favorisant toutes les formes de découverte et de sensibilisation à la lecture.

### Escape Game « Traqueurs d'Infox »

Ce jeu visant un public ado/adulte, est un dispositif d'éducation aux médias.  
**Association Les déclencheurs.**



NUMÉRIQUE



Le public s'est mis dans la peau d'un stagiaire de police aidant l'équipe du commissaire Limier à résoudre l'enquête.

### Exposition interactive sur le thème du polar

### Le dessin digital et moi

Atelier animé par **Nicolas Sarrade**, infographiste, auteur-éditeur de romans-photos numériques et de Bandes Dessinées.

### Midi, minuit, voyage en réalité augmentée

Exposition originale conçue par la galerie d'art **Maison Tangible** où 11 affiches de 11 jeunes artistes prennent vie sur smartphones et tablettes.

### Tablette géante et jeux en bois

Une trentaine d'applications pour petits et grands et la malle **récréajeu** (jeux géants en bois), prêtés par la **Médiathèque Départementale des Landes**.



Depuis cette année, la médiathèque prend part au travail d'**inclusion numérique** en proposant des créneaux pour les ateliers numériques organisés par la **Communauté des Communes des Grands Lacs**. Une fois inscrits, les Ychousois accompagnés d'un médiateur pourront se former aux outils informatiques.

NOUVEAU

ART ET  
ENVIRONNEMENT

### Projet « Landes Art »

Avec la collaboration de Sébastien Menvielle qui est venu initier les classes de CM2, CM1-CM2 au Land Art. Quelques créations éphémères sont sorties de la forêt. En parallèle, nous avons réalisé un reportage-photos retraçant les étapes des accueils de classes et nous avons créé deux contes fantastiques.

### Une page se tourne,

Brigitte FIGUEREDO a accompagné durant 18 ans l'évolution de la bibliothèque municipale en médiathèque, le passage de l'unique support papier au multi supports que nous connaissons aujourd'hui. Elle a contribué au développement de nombreux projets (livres coups de cœur, expositions, rencontres d'auteurs, spectacles, accueils

de classe, TAP, ateliers créatifs, portage de livres à domicile, concours photo...). L'accueil et le conseil auprès des lecteurs lui ont également permis de fidéliser et de développer le nombre d'adhérents. Cette belle implication au service de nos administrés a été réalisée de concert avec Maïder BRODE. Un nouveau duo verra le jour courant 2023.

**Agents, élus et bénévoles, tous en chœur nous te souhaitons : « Bonne retraite Brigitte ! »**

## Commune

### Le cinéma

**Vendredi 17 juillet**, Kaamelott Premier volet d'Alexandre Astier était projeté au stade de rugby. Le film reprend la trajectoire d'un roi au destin extraordinaire, qui va s'allier avec les chevaliers les plus nuls et drôles de l'Histoire pour partir à la quête du Graal... et des jeux de mots !

Le public venu nombreux a réagi différemment selon qu'il était déjà adepte de la série ou non !! Les fans étaient ravis.



### Théâtre

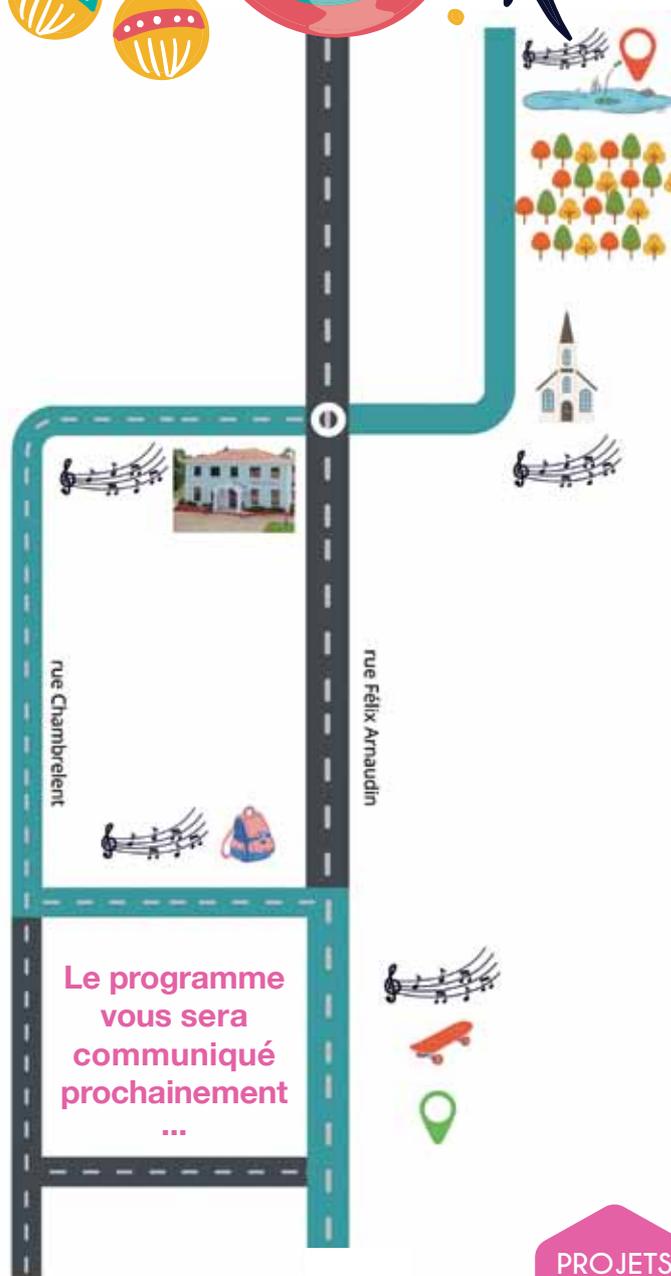
**Samedi 29 octobre**, notre commune a accueilli la troupe des Saltim'born pour le plus grand plaisir du public ychousois.

Les situations cocasses du couple mythique Pierre Palmade et Michèle Laroque repris par la troupe biscarrossaise ont rencontré un vif succès, et la salle des fêtes a retenti de nombreux éclats de rire. Un grand merci à Romain Véziat et sa troupe de saltimbanques pour ce bon moment de partage.



## FÊTE DE LA MUSIQUE

La municipalité vous propose une Fête de la musique itinérante et gourmande tout au long du village le **Samedi 24 Juin**.



PROJETS  
2023

D'ICI-LÀ, RÉSERVEZ LA DATE !

Renseignements au : 05 58 82 36 01  
ou par mail : mairie@ychoux.fr

# RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

VOUS VOULEZ OBTENIR	OÙ VOUS ADRESSER ?	PIÈCES À FOURNIR	CONDITIONS
Carte nationale d'identité	<p><b>Sur rendez-vous :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mairie de Biscarrosse</li> <li>◆ Mairie de Mimizan</li> <li>◆ Mairie de Parentis</li> <li>◆ Mairie de Pissos</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Formulaire Cerfa <sup>(1)</sup></li> <li>◆ 1 photo d'identité conforme</li> <li>◆ Ancienne carte nationale d'identité</li> <li>◆ Copie de l'acte de naissance</li> <li>◆ Justificatif de domicile original + copie (-3 mois)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Valable 10 ans si établie depuis le 02/08/2021</li> <li>◆ Valable 15 ans (majeurs) si établi depuis 02/01/2004</li> <li>◆ (timbre fiscal 25€ si perte ou vol)</li> </ul>
Carte d'électeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mairie du domicile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Carte nationale d'identité en cours de validité ou passeport</li> <li>◆ Justificatif de domicile (-3 mois)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Être français majeur ou citoyen majeur de l'union européenne. Ces derniers pourront voter que pour les élections municipales ou européennes</li> </ul>
Extrait de décès	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Date du décès</li> <li>◆ Nom (ou nom de jeune fille) et prénom(s) du défunt</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Fournir une enveloppe timbrée</li> </ul>
Extrait ou copie intégrale d'acte de mariage	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mairie du lieu du mariage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Date du mariage</li> <li>◆ Noms et prénoms des mariés</li> <li>◆ Pièce d'identité des mariés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Fournir une enveloppe timbrée</li> </ul>
Extrait ou copie intégrale d'acte de naissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mairie du lieu de naissance (il peut être demandé en ligne si la mairie le propose)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Date de naissance</li> <li>◆ Pièce d'identité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Fournir une enveloppe timbrée</li> <li>◆ <i>Les personnes de nationalité française nées à l'étranger doivent s'adresser au service central de l'État Civil : 11 rue de la Maison Blanche, 44941 NANTES.</i></li> </ul>
Duplicata de livret de famille	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mairie du lieu de mariage ou du domicile de l'auteur de la demande</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Pièce d'identité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Divorce : l'ex-conjoint peut obtenir un duplicata</li> <li>◆ Perte : état civil des conjoints et des enfants</li> </ul>
Extrait de casier judiciaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Ministère de la Justice Casier judiciaire national</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Courrier ou demande en ligne Cerfa n°10071*15</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Ministère de la Justice Casier judiciaire National 44317 NANTES Cedex 3</li> </ul>
Passeport	<p><b>Sur rendez-vous :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mairie de Biscarrosse</li> <li>◆ Mairie de Mimizan</li> <li>◆ Mairie de Parentis</li> <li>◆ Mairie de Pissos</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Formulaire Cerfa <sup>(1)</sup></li> <li>◆ 1 photo d'identité conforme</li> <li>◆ Acte de naissance</li> <li>◆ Justificatif de domicile original + copie (-3 mois)</li> <li>◆ Ancien passeport si renouvellement sinon carte nationale d'identité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Timbre fiscal : 86€ : adultes 42€ : mineurs de +15 ans 17€ : enfants (0 - 14 ans)</li> <li>◆ <b>⚠</b> Timbre dématérialisé sur : <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a></li> </ul>
Mariage	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mairie du domicile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Acte de naissance (-3 mois)</li> <li>◆ Attestation de domicile</li> <li>◆ Carte nationale d'identité des époux</li> <li>◆ Liste et identité des témoins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Le dossier complet doit être remis à la Mairie du domicile au moins 1 mois avant le mariage</li> </ul>
Certificat de recensement militaire (filles et garçons)	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mairie du domicile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Livret de famille</li> <li>◆ Carte nationale d'identité</li> <li>◆ Justificatif de domicile (-3 mois)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Déclaration obligatoire dans le mois de sa 16<sup>ème</sup> année. Nécessaire pour permis de conduire, examens...</li> </ul>
Déclaration de naissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ À la Mairie du lieu de naissance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Certificat d'accouchement, livret de famille et carte nationale d'identité</li> <li>◆ Pour les couples non mariés : copie de la reconnaissance anticipée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Dans les 5 jours</li> </ul>
Déclaration de décès	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ À la Mairie du lieu de décès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Livret de famille</li> <li>◆ Certificat médical attestant le décès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Dans les 24 heures qui suivent le décès</li> </ul>
Certificat d'hérédité Acte de notoriété	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Notaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Livret de famille du défunt</li> <li>◆ Adresse, profession des héritiers</li> </ul>	
Changement de prénom	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mairie du lieu de naissance ou du domicile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Contactez la mairie pour plus de renseignements</li> </ul>	
PACS	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mairie du lieu de naissance ou du domicile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Cerfa n° 15725*3 et n°15726*2</li> <li>◆ Acte de naissance de moins 3 mois</li> <li>◆ Carte d'identité</li> </ul>	
Changement de nom	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mairie du domicile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Contacter la mairie pour plus de renseignements</li> </ul>	

(1) Possibilité de récupérer ce formulaire en mairie ou de le compléter sur le site : [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)



## FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des Associations organisé le samedi 10 septembre 2022 a permis de mettre en valeur 16 associations qui, bien souvent, ont offert des démonstrations à un public enthousiaste que l'on peut évaluer à 350 personnes environ.

Parallèlement à ces animations, nous avons installé une buvette rafraîchissante avec possibilité de restauration rapide assurée par le football et un stand de gourmandises grâce aux Loustics.

Pour terminer cette soirée, la « Band'a Bisca » et le groupe

« les Flamingo Boulevard » nous ont accompagnés en musique.

Enfin la présence d'un manège pour ados (autos-tamponneuses) a complété l'ambiance très festive de cette opération.

## COMITÉ DES FÊTES

Notre association, garante de l'animation de notre village, s'est impliquée dans diverses manifestations festives.



Pour rappel la soirée de la Saint-Patrick, les fêtes du 14 juillet au lac, celles du 15 août ainsi que le Méga Loto organisé au mois de juin. Nous avons aussi participé au forum des associations en nous occupant de la buvette et en proposant une animation musicale avec une banda et le groupe « Les Flamingo boulevard » qui ont permis à tous de passer une excellente soirée.

L'ancien comité ayant décidé de passer la main, c'est une toute nouvelle équipe pleine de dynamisme qui a décidé de reprendre le flambeau.

Bien évidemment toute personne intéressée par un investissement dans notre groupe sera la bienvenue pour participer aux animations, même de façon épisodique. De plus en plus, certaines associations s'investissent dans nos actions et sont l'avenir de nos festivités étant donné que nous manquons de bénévoles.

Merci à tous ceux qui se sont investis et qui permettent à tous de vivre des moments de bonheur intense.

*Vive les Fêtes !*

## AMICALE DES RETRAITÉS

PAS D'OBLIGATION d'être À LA RETRAITE pour nous rejoindre, notre association est ouverte à toutes et tous.



Toute la semaine, vous pouvez participer à diverses animations, après-midi dansant, lotos, sorties et voyages (adhésion/an16 €). VENEZ NOUS REJOINDRE, passer du bon temps dans la convivialité et la bonne humeur.



Qi Gong  
Gym Douce  
Cartonnage  
Couture Patchwork  
Échecs  
Espagnol  
Informatique  
Jeux de Cartes  
Marche  
Mémoire  
Peinture Dessin  
Peinture sur porcelaine  
Scrabble et autres jeux  
Tricot Crochet Macramé

Mercredi	10h30 - 11h45
Lundi	09h30 - 10h30
Mardi	14h00 - 17h00
Vendredi	14h00 - 17h00
Mercredi	14h00 - 17h00
Jeudi	17h15 - 18h15
Mercredi	11h00 - 12h30
Jeudi	14h00 - 17h00
Mardi et Vendredi	9h30
Mercredi	10h00 - 11h00
Vendredi	14h30 - 17h00
Lundi et Jeudi	14h00 - 17h00
Lundi	14h30 - 17h00
Vendredi	14h00 - 17h00

## LES LOUSTICS

**Les Loustics fêtent leurs 20 ans cette année !**

Cette association de parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire reverse chaque année depuis sa création une contribution pour que nos enseignants puissent en faire bénéficier nos écoliers de la manière qui leur semble la plus appropriée : achat de matériel pédagogique ou sortie scolaire, par exemple.

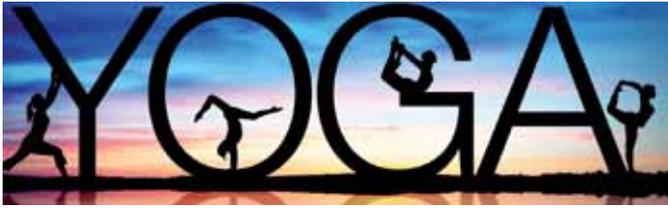
Cette somme, à hauteur de 4500 € cette année, est récoltée grâce à une vente de madeleines et de box goûters, mais surtout grâce aussi aux manifestations annuelles proposées :

- ❖ **La fête d'Halloween**, le 31 octobre 2022
- ❖ **Le marché de Noël**, le 11 décembre 2022
- ❖ **La boum des Loustics**, le 25 février 2023
- ❖ **Le loto des enfants**, le 30 avril 2023
- ❖ **La kermesse des écoles**, le 1<sup>er</sup> juillet 2023

Nous vous attendons donc nombreux pour ces moments ludiques et conviviaux, ce qui nous permettra encore de financer les nouveaux projets menés dans les classes l'année prochaine.

D'ailleurs, si vous avez envie de nous aider, n'hésitez pas à venir vers nous ! Nous serons ravis de vous accueillir : de temps en temps, tout le temps, ou pour une animation. Toute aide est appréciée.





## CERCLE YOGA DU BORN

Le Cercle Yoga du Born a été créé, il y a plus de 30 ans. Nous y pratiquons le Hatha Yoga souvent synonyme de Yoga des postures ou de Yoga du corps pour le distinguer des autres yogas.

Dans la tradition indienne, il désigne l'union des énergies du corps « Ha » et de l'esprit « Tha ». Mouvements lents, calés sur le souffle ou sur des postures spécifiques, séquences de respiration qui caractérisent cette discipline et favorisent la circulation de l'énergie.

Les temps de relaxation permettent littéralement de « sentir » ce souffle vital circuler dans le corps.

En résumé, le Yoga apprend à respirer, sentir et ressentir, à mettre de la conscience dans le geste tout en étant dans l'Ici et le Maintenant.

Petit à petit, on se relie à soi-même et à ses sensations sans jugement.

.....  
*Hélène Loubère*  
.....

## YCHOUX EXPRESSION CORPORELLE

La saison 2021-2022 fut encore impactée par la crise sanitaire, cependant, notre association est satisfaite d'avoir pu maintenir les cours toute l'année sans interruption.

Nous nous retrouvons cette année avec un planning proposant nos cours habituels : renforcement musculaire, Pilates, Stretching, Zumba et Baby gym.

Avec beaucoup de plaisir, nous notons le retour des enfants pour des cours de danse le mercredi après-midi (3-6 ans : Éveil à la danse, 7-10 ans : Urban dance).

Alors venez transpirer un peu avec nous tout en passant de bons moments en toute simplicité.



## DAO YING LONG

Le Dao Ying Long poursuit avec enthousiasme ses activités avec des nouveautés !



En effet, notre participation à la semaine jeunesse lors du nouvel an chinois a permis de faire découvrir cet art aux plus jeunes, jusqu'à la mise en place depuis cette rentrée **de cours enfants**.

Nous espérons pouvoir vous faire découvrir cette année encore les nombreux bienfaits liés à la pratique de ces arts internes aussi riches et variés que sont le Qi-Gong ainsi que le Taiji, sous la direction experte de Jean-Jacques Renault, diplômé du Grand Maître Ding-Dahong de Pékin.

### Salle des fêtes les lundis

- ❖ 17h-18h : Taiji- bâton
- ❖ 18h-19h : Qi-gong
- ❖ 19h-20h : Taiji

### NOUVEAU : Budo les mardis matin

- ❖ 10h-11h : Qi-gong
- ❖ 11h-12h : Taiji

### Budo les mercredis

- ❖ 17h-18h : Taiji éventail/ adultes/enfants
- ❖ 18h-19h : Qi-gong
- ❖ 19h-20h : Taiji

### Les premiers samedis du mois

stage ouvert à tous. Nouveau, le matin et l'après-midi

.....  
**Site :** <http://taichigigongychoux.weebly.com>  
.....



PageFacebookduYEC

*Sportivement.*

*Le bureau du YEC (Pascaline, Mélanie, Aurélie)*



**Profs en force !** En cette rentrée, le Budo Club Ychousois est ravi d'annoncer le renforcement de l'équipe pédagogique grâce à Marina Ducos qui enseignera dorénavant aux cotés de Frédéric Rolland 5<sup>ème</sup> Dan et de Benjamin Bodier 2<sup>ème</sup> Dan.

Déjà membre du Club comme pratiquante depuis de nombreuses années, elle a obtenu récemment le grade de Shodan (1<sup>er</sup> Dan) F.F.A.B. et Aïkikaiï après une préparation intense. C'est l'occasion de rappeler que tous les enseignants au sein du Club sont bénévoles et qu'au-delà des heures de cours dispensées auprès des élèves d'Ychoux, ces professeurs consacrent une partie importante de leur temps libre pour parfaire leur capacité éducative. Cela doit se ressentir car quel succès encore cette année !

Quel plaisir que de voir autant de nouveaux inscrits tant chez les enfants que chez les adultes : Le Budo Club Ychousois reste l'un des premiers clubs de Nouvelle-Aquitaine en nombre de licenciés.

Cette année encore la vie du club sera rythmée par les interclubs enfants, les cours partagés enfants/adultes et l'organisation de plusieurs stages qui feront appel à des intervenants extérieurs. Le 6 novembre a eu lieu une journée de perfectionnement sous la conduite de Luis Antunes Shihan 7<sup>ème</sup> Dan qui nous fait une fois de plus l'honneur de sa présence.

## TENNIS CLUB YCHOUX

Après deux années de restrictions suite à la pandémie, le TC Ychoux a pu enfin renouer avec les activités traditionnelles.

### ÉCOLE DE TENNIS JEUNES

- ❖ 27 enfants étaient inscrits, répartis en 3 groupes le mercredi de 13h30 à 16h30, encadrés par un moniteur.
- ❖ Une équipe de garçons 13/14 ans a été engagée en championnat (entente avec Pissos) en hiver et au printemps.
- ❖ Les filles de moins de 12 ans ont participé à l'action « En Avant les Filles ». D'autres jeunes, à titre individuel, se sont illustrés dans divers tournois.
- ❖ Des goûters et remises de cadeaux sont organisés lors des vacances scolaires et à la fin des cours.

**UNE ÉQUIPE MESSIEURS** a été engagée en Seniors +, Coupe d'hiver, Coupe de printemps. Les résultats ont été variables suivant le niveau de la poule.

### TOURNOIS

- ❖ **Tournoi Interne en mai** : Une réussite car pratiquement tous les adultes y ont participé et plus principalement les dames.
- ❖ **Tournoi Open de juin** : avec presque 90 participants dans plusieurs catégories, ce sont 140 matchs qui ont été programmés. La canicule a considérablement modifié les horaires et les finales ont eu lieu en nocturne.
- ❖ **Doubles Mixtes** : Deux tournois ont été organisés, un en juin et un fin août.

### OCTOBRE ROSE

Cette journée basée sur des doubles a permis de récolter 500 € qui ont été remis à l'Institut Bergonié de Bordeaux.



### LICENCIÉS

Grâce à une remise de près de 30% sur les renouvellements de licence et au Pass'Sport, l'effectif a légèrement progressé.

**A l'issue de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 22 septembre, la majorité du Comité Directeur ne s'est pas représentée :**

- ❖ Mickaël GALOPIN ❖ Done GALOPIN ❖ Brenda PERROU
- ❖ Carole LAMARQUE ❖ Bruno LAMARQUE



**L'ensemble des adhérents les remercie vivement pour tout ce qui a été accompli et pour avoir maintenu le club sur les rails durant ces 5 années.**

- ❖ **BORGÈS Arlette**, Présidente (06 87 11 11 59)
- ❖ **DESCOURS Aurélie**, Trésorière
- ❖ **GHESQUIÈRE Sandra**, Secrétaire
- ❖ **GHESQUIÈRE Chrystel**, membre actif
- ❖ **POUYPOUDAT Anaëlle**, membre actif
- ❖ **CHÉRICI Glenn**, membre actif

*Nous remercions particulièrement la Municipalité pour toute l'aide apportée, tant financière que matérielle.*

# YCHOUX HANDBALL CLUB



## SAISON 2021/2022

Grâce à près de 180 licenciés, pratiquement toutes les catégories jeunes ont été représentées. Les -13F ont remporté la Coupe des Landes, les -15F se sont hissées à la première place du championnat landais, tout comme les seniors garçons avec une seule toute petite défaite. Bravo à toutes et à tous.

L'embauche d'un salarié en apprentissage et l'arrivée de nouveaux bénévoles renforcent nos compétences techniques (jeu et arbitrage) nécessaires au maintien du club au niveau régional, mais aussi la bonne humeur !

## SAISON 2022/2023

Beaucoup de jeunes recrues nous rejoignent pour cette nouvelle saison où toutes les catégories jeunes et adultes

sont présentes. Au niveau régional, les séniors féminines continuent de représenter les Landes et Ychoux tandis que les séniors masculins brillent à leur tour pour la toute première fois !

## NOUS REJOINDRE

Nous accueillons toute l'année de nouveaux jeunes (dès 3 ans) et bien entendu toutes les bonnes volontés désireuses de participer à la vie du club afin que celui-ci continue à se développer.

De nombreux bénévoles sont nécessaires pour la bonne marche du club : arbitres, tenue de la table de marque, de la buvette, accueil et accompagnement des équipes... **n'hésitez plus, rejoignez-nous !**

*Un très très grand MERCI à tous nos soutiens, bénévoles et sponsors.  
Nous vous attendons nombreux à notre prochain loto du vendredi 31 mars 2023.*

# YCHOUX BADMINTON LOISIRS

**Une saison de plus pour le Badminton à YCHOUX !**

La reprise de notre activité, avec toujours plus d'entraîn, a démarré fin août 2022 suivie du Forum des Associations. Le succès de ce dernier nous a permis de voir encore l'arrivée de nouvelles têtes.

Vous avez la possibilité de venir essayer le badminton à 2 reprises. Venez, quel que soit votre niveau, cela reste du loisir : ni compétition ni obligation.

Comme chaque année, nous renouvellerons nos rencontres avec les clubs voisins, tout en gardant l'esprit convivial de ces moments. Vous avez un peu de temps libre ou juste envie de faire une activité, n'hésitez plus et rejoignez-nous sur le terrain afin de vous dépenser sans aucune contrainte hormis la bonne humeur.

Nous serons heureux de vous accueillir dans notre association et de vous faire partager ces bons moments en échangeant quelques volants !



## ❖ NOS CRÉNEAUX :

**Lundi et jeudi  
de 20h à 23h,**  
à la salle polyvalente.  
*Vous arrivez et repartez  
aux horaires qui vous  
conviennent.*



## YCHOUX OLYMPIQUE RUGBY

**L'année 2022 se termine et pour nous, ce fut une année très remplie.**

Tout d'abord au niveau sportif, la saison fut bonne et très longue avec un titre de Champion des Landes de 4<sup>ème</sup> série remporté à MIMIZAN, contre SAINT-PIERRE DUMONT, 6 à 3 et une défaite en demi-finale de Challenge Régional contre MOURENX à MIRAMONT-SENSACQ.

À noter pour la saison 2022-2023, un changement dans le staff puisque Xavier MARGARITI a décidé de tenter l'aventure RCNL (Rugby Club Nord Landes). Nous en profitons pour le remercier pour son dévouement indéfectible lors de toutes les saisons passées.

Cette saison, le YCHOUX Olympique sera entraîné par Régis ROUSERE, tandis que le reste du staff ne change pas. Pour l'École de Rugby, nous continuons notre entente avec l'EPY (Entente Parentis Ychoux). Nous comptons 18 licenciés et 2 éducateurs. Un grand merci à Bruno LUTIN et Philippe CAZADE pour leur dévouement auprès des enfants. L'année 2022 a vu la création d'une équipe féminine en entente avec le SANGUINET Athlétique Club et le BISCARROSSE Olympique. Une nouvelle aventure commence...

**Souhaitons-leur toute la réussite possible !**



Au chapitre animation, là aussi, ce fut une année plus que riche avec le tournoi annuel de l'École de Rugby qui a accueilli plus de 600 enfants sur 5 week-ends de phases finales dans notre stade. Surtout n'oublions pas l'organisation des repas pour les fêtes (plus de 900 repas servis).

*Un grand merci à tous nos bénévoles pour leur aide et leur présence lors de ces manifestations. Le YCHOUX Olympique remercie également vivement la municipalité pour son aide et son soutien tout au long de l'année. Pierre Echaniz*

## YCHOUX FOOTBALL CLUB

Cela fait maintenant 7 ans que Le « Ychoux Football Club » a repris ses activités et qu'il est fier puisque chaque saison des nouveaux licenciés des communes avoisinantes le rejoignent dans toutes les catégories de U6 jusqu'aux Vétérans.



De nouveaux éducateurs en plus de ceux de la saison dernière viennent grossir nos rangs et se forment tout le long de l'année. Le club tient à remercier tous les bénévoles, parents et éducateurs pour cette réussite dans les différentes activités du club ainsi que le Ychoux Olympique qui a mis gracieusement à sa disposition son mini-bus. Merci à tous les sponsors qui nous aident durant toute l'année afin d'améliorer le matériel dont le club a toujours besoin pour la formation de nos jeunes.

### ACTUALITÉS DES PLATEAUX

- ❖ Nos U7 se portent à merveille puisqu'ils n'ont connu qu'une seule défaite depuis la reprise des plateaux.
- ❖ Nos U9 font la même chose que nos tout petits. Cette année une équipe U9 évolue au niveau 1 (plus haut niveau du District).

- ❖ Nos U11, toujours au top de leur forme avec de bons résultats.
- ❖ Nos U13, sous la responsabilité d'Adil, sont champions d'automne après leur dernière victoire à Parentis-en-Born : score sans appel de 15 à 1 pour nos Choueurs. 6 MATCHS 6 VICTOIRES.

Deux joueurs de la catégorie U12 sont allés en perfectionnement à Tartas suite à leur repérage lors d'un match de nos jeunes.

Nos seniors continuent leur belle prestation pour un objectif de montée au niveau supérieur en fin de saison.

Nos anciens participent à un championnat à 8 joueurs de plus de 35 ans par amour du ballon.

# CYCLO CLUB YCHOUSOIS

Le Cyclo Club Ychoussois a eu 40 ans en 2022 et compte 40 licenciés.

En avril 2022, nous avons organisé la dixième édition de la **Choureute** qui restera dans les annales du club avec près de cinq cents participants.

Si vous aimez marcher, faire du vélo de route ou du VTT, nous vous donnons rendez-vous le 2 avril 2023 pour la onzième édition de la **Choureute** qui se conclura par un repas.

## Cinq types de randonnées seront proposés :

- ❖ randonnée **pédestre et culturelle** (10 km),
- ❖ randonnée **pédestre libre et sportive** (15 km),
- ❖ randonnée **VTT** (4 circuits de 20 à 55 km),
- ❖ randonnée **cyclotouriste** (3 circuits de 50 à 90 km),
- ❖ randonnée **Gravel** (4 circuits de 67 à 90 km).

Notre club est actif tout au long de l'année avec des entraînements le dimanche matin.

Nous participons à de nombreuses randonnées (route ou VTT) et nous nous déplaçons régulièrement dans les Pyrénées. Nous accueillons toutes les personnes adultes sportives qui souhaitent partager notre passion du vélo dans un esprit d'équipe convivial.

*Vincent Loubère*



## LES AS

Le club de poker « les AS d'Ychoux » a été créé en 2007 par une bande de copains qui désirait faire découvrir cette activité aux habitants d'Ychoux et plus largement dans les communes voisines.



Très rapidement le club a pris de l'essor et à ce jour il est renommé dans toute la Nouvelle-Aquitaine.

Que vous soyez un joueur débutant ou confirmé vous pouvez rejoindre le club tout au long de l'année en participant à une soirée découverte.

La saison commence début septembre et se termine début juillet. Nous jouons tous les vendredis soir au parc de Caze. La compétition se déroule sur trois trimestres et

chaque fois les six meilleurs joueurs sont récompensés.

Depuis 2009 le club organise un grand tournoi le week-end du 11 novembre qui se joue à la salle des fêtes. Celui-ci permet de réunir plus de 120 joueurs venus de toute la région.

Son président **Jérôme Lasterre** sera ravi de vous accueillir et de répondre à toutes vos questions sur le fonctionnement du club.

N'hésitez pas à visiter notre site : [lesasdychoux.fr](http://lesasdychoux.fr)

## LA BOULE DES PINS

Après 18 ans de présidence, M. Alain CLAVÉ a décidé de quitter ses fonctions.

Une assemblée générale a donc eu lieu le 24 septembre 2022 à l'issue de laquelle a été élue Mme Evelyne BEDIN.

Samedi 08 octobre 2022, le concours TROPHEE des LANDES a eu lieu à MOUSTEY.

Deux équipes d'YCHOUX ont été qualifiées pour continuer, l'une pour la coupe du TROPHEE des LANDES et l'autre pour celle du DISTRICT.

*Je félicite tous les joueurs qui ont participé à ce concours.*



## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

L'association est composée de 170 membres, tous chasseurs confondus.

Le 10 juin, ce fut la première assemblée du nouveau conseil d'administration élu l'an passé.

En ce qui concerne la nouvelle saison 2022/2023 qui a débuté il y a peu, après un été très sec et chaud, la vigilance des chasseurs reste encore de mise pour éviter tout risque de feu de forêt. Espérons que la pluie arrive enfin pour les différents gibiers, nos chiens et nos copains chercheurs de champignons...

**Le bureau tient à remercier tous les bénévoles qui participent aux diverses actions :** cultures à gibier, lâcher de petit gibier sédentaire, la présence régulière aux différentes battues grand gibier qui permet de réaliser le plan de chasse imposé et la régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, afin d'obtenir un bon équilibre entre la forêt, les champs et les animaux qui y vivent.

L'opération « nettoyons la nature » fut encore une belle réussite avec beaucoup de volontaires. Malheureusement, si cette opération perdure d'année en année, c'est qu'aujourd'hui encore, beaucoup trop de déchets sont jetés en pleine nature dans notre belle forêt.



*Le bureau remercie les propriétaires agriculteurs et sylviculteurs qui permettent de conserver une chasse populaire, de traditions et accessible à tous. Merci également à la municipalité pour son soutien et son aide.*



## SPORTS CANINS DES GRANDS LACS

Les Sports Canins des Grands Lacs ont fait leur rentrée 2022/2023.

Depuis sa création, le club accueille, conseille et dirige les possesseurs de chien pour en faire des maîtres citoyens, respectueux de l'environnement et du cadre de vie. Il propose des séances d'éducation canine mais aussi des activités sportives et ludiques où la complicité et la compréhension de l'animal sont développées.

Les cours d'éducation se font les lundis et mercredis à 14h. Les séances de sports canins se font ces mêmes jours à 16h.

Venez nous rencontrer et discuter de notre passion.



## ACPPY (Association Communale de Pêche et Pisciculture d'Ychoux)

2022, la délivrance !!! Nous avons refait deux enduros de pêche à la carpe, avec un vide-greniers pour clôturer le week-end.

La pêche fut plus fructueuse en septembre qu'en mai, mais les vide-greniers furent un succès.

Nous allons, d'ici la fin de l'année, relâcher des carpes dans le lac, afin que les pêcheurs prennent davantage de plaisir lors de leurs sessions de pêche.

Nous rappelons que pour pêcher sur les sites communaux, il faut être détenteur du permis fédéral ainsi que de la carte de l'association.



## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Le centre de secours d'YCHOUX est composé de 18 sapeurs-pompiers volontaires assurant la protection des personnes, des biens et de l'environnement 365 jours par an, de jour comme de nuit.



Cette année 2022 a été très particulière car la saison des feux de forêt a été très intense. C'est ainsi que de juin à septembre 30000 ha de forêt ont brûlé dans le sud de la Gironde et 700 ha dans le nord des Landes.

Les pompiers ont été très sollicités, disponibilité multipliée par 2, fatigue, situation éprouvante.

L'activité du centre ne cesse d'augmenter d'année en année avec 10% d'interventions en plus par an.

L'effectif augmente de 3 agents pour 2023, mais nous avons besoin de plus de volontaires pour répondre aux interventions. Alors, si vous souhaitez intégrer notre centre de secours, il faut avoir 18 ans, être disponible et vouloir porter secours à la population. Vous pouvez contacter le chef de centre au 06 89 74 22 62 ; nous avons besoin de vous.

Le président de l'amicale se joint à moi pour remercier tous les gens qui ont participé au bal des pompiers du 14 juillet qui a été un succès et qui sera reconduit l'année prochaine.

**À noter, un autre événement début septembre :** Courir pour Alzheimer, de CHAUVIGNY à BIARRITZ avec la participation des pompiers de la Charente.

*Lieutenant NOAILLES - Chef de Centre d'Ychoux*



ADDAH

### A.D.D.A.H 40

Le rôle de l'ADDAH est d'accompagner les personnes handicapées du travail, ou accidentées de la vie civile ou privée, auprès des caisses de sécurité sociale, et autres organismes financiers, comme les assurances.

L'ADDAH accompagne aussi ses adhérents auprès des tribunaux compétents, en cas de litige avec les caisses d'assurance.

Vous cherchez une aide juridique et un accompagnement dans vos démarches pour faire valoir vos droits...

Vous estimez que votre situation n'a pas évolué correctement...

Adressez-vous à l'ADDAH, la section d'Ychoux/Liposthey est à votre écoute.

*Victor Lourties*

## AFSEP

L'Association Française des Sclérosés En Plaques regroupe, défend, informe, aide et représente les personnes atteintes de sclérose en plaques.

Elle est présente dans les instances telles que les CDAPH, les CRUPS ou les Comités d'Entente, Départementaux, Régionaux et Nationaux, ainsi que dans les Conseils Ville Handicaps ....

L'AFSEP a créé 5 centres dédiés aux malades. Tous les dirigeants et délégués sont bénévoles.

*P. Bouard Délégué des Landes*



## UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Le 12 mars 2022 s'est déroulée l'Assemblée générale ordinaire. Le président tient à souligner la forte participation des adhérentes et adhérents.

A cette occasion, l'effectif de notre association grandit avec notamment trois nouvelles adhésions de la commune. Nous remercions M. et Mme SESMA et M. FAVAZULI d'avoir rejoint nos rangs qui donnent encore plus de légitimité à l'UNC Parentis-Ychoux-Gastes. À l'issue de l'AG un repas convivial était proposé au « Bistrot de l'Aérodrome ».

Comme chaque année, l'UNC Parentis-Ychoux-Gastes était présente pour les cérémonies commémoratives du 8 mai et du 18 juin. C'est d'ailleurs à cette occasion que la jeunesse était à l'honneur puisque notre drapeau était porté par Mlle IMBACH, geste particulièrement remarqué par M. le Maire. Encore un grand merci à elle.

Le 25 septembre, les associations landaises étaient réunies à Seignosse à l'occasion du congrès départemental au cours duquel pas moins de 25 UNC locales étaient présentes.

*Le président, GUILBERT Emmanuel*

## ASSOCIATION DU PAYS DE BORN POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE - NORD DES LANDES

L'association est née en 1971. Nous sommes le lien entre les donneurs de sang bénévoles et l'Etablissement Français du Sang.

### Notre mission

- ✦ Promouvoir le don de sang (affichage, réseaux sociaux, fléchage du site),
- ✦ Mobiliser des nouveaux donneurs de sang,
- ✦ Préparer la salle pour les collectes,
- ✦ Assurer l'accueil des donneurs, informer et suivre lors d'un 1<sup>er</sup> don.

Résultats collecte d'Ychoux 2022 = 56 dons (8 premiers dons) 1 seule collecte. Dans le Pays de Born 2021 = 1747 dont 118 premiers dons (chiffres 2022 : 1380 dont 139 premiers dons). Il reste 3 collectes.

Pour que perdurent les collectes d'Ychoux, nous recherchons au moins deux bénévoles. Sans cela les collectes disparaîtront.

Site : [www.dondusang-biscarrosse.net](http://www.dondusang-biscarrosse.net)

## FNACA

Un jour au cabaret, programme proposé le 12 mai par le comité de la FNACA de Parentis-Gastes-Ychoux à ses adhérents.

Le cabaret de Mézos présentait sa revue « Imagine » : 1h30 de spectacle éclectique avec danseurs, chanteurs et animateurs, précédé d'un repas aux accents, effluves et arômes Landais. La partie show composée de nombreux tableaux éblouissants de grâce et de vélocité, servie dans des décors hyper colorés et une musique aux accents de jazz et rock fut accompagnée d'applaudissements nourris. Le retour a été l'occasion de diffuser dans le car les félicitations aux organisateurs et de proposer une réédition d'une telle initiative.



*Le secrétaire du Comité FNACA  
Guy Ducournau*

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT	ADRESSE	
ADDAH40	LOURTIES Victor	vlourties@orange.fr	06 82 85 79 67
AÏKIDO	RAULIN Mathias	budo.ychoussois@gmail.com	06 40 66 47 31
AMICALE DES RETRAITÉS	BEURNIER Annie	amicale.retraites.ychoux@gmail.com	05 58 82 33 12
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	DULAS Julien	dulas.julien@orange.fr	06 76 44 35 52
ASSOCIATION COMMUNALE DE PÊCHE ACPPY	ETCHEVERRIA Guy	assopecheychoux@gmail.com	06 10 22 71 85
ASSOCIATION FRANÇAISE DES SCLÉROSÉS EN PLAQUES AFSEP	BOUARD Patrick	patrick.bouard47@gmail.com	06 03 40 63 80
ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE	GRANIER ÉRIC	ericgranier@hotmail.com	06 88 83 56 27
BALL-TRAP CLUB	LEPEROU Gilles	chantal.hureau@sfr.fr	06 03 11 00 56 05 24 27 15 32
CLUB YOGA DU BORN	LOUBÈRE Hélène	v.loubere@wanadoo.fr	06 89 17 03 33
COMITÉ DES FÊTES	MARINO Eddie	comite.des.fetes.ychoux40@gmail.com	06 19 18 58 90
CYCLO-CLUB	LOUBÈRE Vincent	v.loubere@wanadoo.fr	07 82 49 96 18
DAO-YING-LONG	BLANC Sylvie	chufeng40@gmail.com	06 38 44 99 24
D.F.C.I.	CASTAGNEDE Vincent	Mairie - Rue Felix Arnaudin	-
DONNEURS DE SANG	BERTHOME Jean-Marc	jeanmarcberthome40@gmail.com	06 06 59 71 06
F.N.A.C.A. – TUNISIE MAROC	LARTIGAU Christian	22 rue des Écoles	05 58 82 39 74
LA BOULE DES PINS	BEDIN Evelyne	bedin.evelyne@orange.fr	06 72 75 72 15
LES AS D'YCHOUX	LASTERRE Jérôme	asychoux@gmail.com	06 22 92 01 73
LES LOUSTICS	BRASTENHOFER Laura	apeleslousticsdychoux@gmail.com	06 63 64 15 02
MÉDAILLÉS MILITAIRES	TRUMTEL Jacky	jtrumtel@gmail.com	05 58 78 74 93
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE	CHARRIER François	chacha40410@gmail.com	06 70 82 97 11
SPORTS CANINS DES GRANDS LACS	MORILLON Fabienne	sportscanins.gl40@gmail.com	06 08 48 26 59
TENNIS-CLUB	BORGES Arlette	arlette.ychoux@orange.fr	06 87 11 11 59
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	GUILBERT Emmanuel	uncparycoga40@gmail.com	06 74 59 87 76
VÉTÉRANS DES ESSAIS NUCLÉAIRES	ADROT Robert	ronie40@orange.fr	06 61 50 38 30
YCHOUX BADMINTON LOISIRS	BALLAUD Nicolas	ybl.ychoux@gmx.com	06 50 33 63 59
YCHOUX EXPRESSION CORPORELLE	JUMEL Mélanie	yechexpcorp@gmail.com	06 42 28 82 92
YCHOUX FOOTBALL CLUB	BESTAOUI Aziz	ychoux.football.club@gmail.com	06 23 36 45 41
YCHOUX HANDBALL CLUB	BLANC Emmanuel	handballychoux@gmail.com	06 77 65 28 02
YCHOUX OLYMPIQUE RUGBY	ÉCHANIZ Pierre	yorugby@orange.fr	06 19 72 06 74

**YCHOUX a la grande chance d'avoir un tissu associatif riche.**

Ce sont des femmes et des hommes bénévoles qui donnent leur temps au service des autres.  
Ce sont des volontaires, animateurs et éducateurs qui, chaque semaine, assurent leurs missions avec passion.  
Enfin ce sont des associations qui font battre le cœur de notre commune  
en maintenant le lien social et font d'YCHOUX un village où il fait bon vivre.

*Encore mille fois MERCI à vous tous.*

*Michel HUGO*

# Numéros utiles

## **S.N.C.F.**

Informations au : 05 58 82 35 19

## **HORAIRE D'OUVERTURE DE LA GARE**

- ❖ Du lundi au vendredi de 7h15 à 10h30 et de 12h30 à 17h00
- ❖ Le samedi de 9h30 à 12h20 et de 14h30 à 18h15
- ❖ Le dimanche et jours fériés de 14h05 à 18h45

## **URGENCES**

- ❖ **Pompiers** .....18
- ❖ **SAMU** .....15 (ou 112)
- ❖ **Gendarmerie**.....17
- ❖ **Centre anti-poison**.....05 56 96 40 80
- ❖ **Permanence des soins**.....05 58 44 11 11

## **SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)**

46 rue Félix Arnaudin. **Secrétariat** : 05 58 78 21 71

## **Ambulance-Taxi-Autocar**

## **TRANSPORTS DES GRANDS LACS (TGL)**

93, impasse du Chêne. **Secrétariat** : 05 58 82 32 10

## **LIGNE 11 XL'R**

Service de transport du Conseil départemental desservant les communes d'Ychoux, Parentis-en-Born, Biscarrosse et Sanguinet.

## **LIEUX DE DÉPART OU D'ARRIVÉE**

- ❖ **Ychoux** : Gare SNCF et Mairie
- ❖ **Parentis-en-Born** : Parc du Segot
- ❖ **Biscarrosse** : Bourg Gare routière
- ❖ **Biscarrosse** : Bourg Les Breux
- ❖ **Sanguinet** : Mairie

## **POINT DE VENTE SUR YCHOUX**

- ❖ Billets en vente dans le bus à 2,30 € et la carte de 10 voyages à 18,40 € à la station Total - 1, rue Brémontier

## **RENSEIGNEMENTS :**

- ❖ 05 58 05 66 00
- ❖ 05 58 56 80 80

## **LIGNE 14 XL'R** Parentis-en-Born/La Teste

## **CENTRE DE SANTÉ / 8 rue des Écureuils**

### **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

Consultations du samedi de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous (roulement entre les 3 médecins généralistes)

Réservé uniquement aux urgences, aux personnes ne pouvant pas venir en semaine ou travaillant tard le soir et aux étudiants internes

### **Docteur Nimith SAMRETH**

- ❖ 05 58 82 35 92 (Choix 2)

Horaires d'ouverture du secrétariat :

- ❖ Lundi au vendredi : 8h30-12h00 /14h00-18h00

### **Docteur Charles VASQUEZ**

- ❖ 05 58 82 35 92 (Choix 1)

Horaires d'ouverture du secrétariat :

- ❖ Lundi au vendredi : 8h30-12h00 /13h30-18h00

### **Docteur Séverine PYRKOWSKI**

- ❖ Prise de rendez-vous sur [www.maiaa.com](http://www.maiaa.com)
- ❖ 07 56 84 11 82 (pour les personnes n'ayant pas internet)
- ❖ Possibilité de joindre des documents par mail : [docteurpyrkowski@hotmail.com](mailto:docteurpyrkowski@hotmail.com)

Horaires d'ouverture du secrétariat :

- ❖ Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h00-12h00 /14h30-18h00



### **CABINET D'INFIRMIÈRES**

**Christelle VILARD**  
**Amandine CHAUDERON**  
**Caline PALUSCI**  
**Florence HAY**

- ❖ 05 58 82 33 77

### **MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES**

**Claire et Matthieu VAUDRON**  
**Emilie LCHARIDON**  
**Raphaël BLANC**

- ❖ 05 58 82 32 01

### **CHIRURGIEN-DENTISTE**

**Bruno MORIUSER**

- ❖ 05 58 09 57 76

### **OSTÉOPATHE**

**Thibault INFANTE**

- ❖ 07 86 20 18 14

### **PHARMACIE**

**10 rue des Écureuils**

### **PHARMACIE SION**

- ❖ 05 58 82 35 82

### **CABINET D'INFIRMIER**

24 rue Félix Arnaudin

**Caroline VILLENAVE**

- ❖ 07 83 09 83 05
- ❖ 05 58 82 01 07

### **ASSISTANTE SOCIALE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**Stéphanie PINTO**

- ❖ Le mercredi après-midi (sur rendez-vous uniquement) 05 58 82 70 62

### **ASSISTANTE SOCIALE MSA**

- ❖ Appel téléphonique de 9h00 à 12h00
- ❖ 05 59 80 98 99

### **CONCILIATEUR DE JUSTICE**

**Mr MAUBOURGUET**

Mairie de Parentis-En-Born

- ❖ 05 58 78 40 02
- Permanence le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 9h00 à 12h00 (sans rendez-vous)



Mairie  
**Ychoux**

**Téléphone** : 05 58 82 36 01 - **Fax** : 05 58 82 35 46 - **Mail** : [mairie@ychoux.fr](mailto:mairie@ychoux.fr)

**ACCUEIL AU PUBLIC**

- ❖ **Matin** : de 8h00 à 12h00
- ❖ **Lundi et mercredi** de 14h30 à 17h30  
**et le vendredi** de 14h30 à 16h30

**ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE**

- ❖ **Matin** : de 8h00 à 12h00
- ❖ **Tous les jours** de 14h30 à 17h30  
**sauf le vendredi** de 14h30 à 16h30

[www.mairie-ychoux.com](http://www.mairie-ychoux.com)